



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1699,6

Eur. 511<sup>m</sup>—

1699,6

Mercur



**<36616463070014**

**<36616463070014**

**Bayer. Staatsbibliothek**



# MERCURE

## GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.

~~1698~~ 1699.



A PARIS,  
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du  
Palais au Mercure Galant.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque mois, & on le  
vendra trente sols relié en Veau, &  
vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**  
Ehez **G. DE LUYNES**, au Palais, dans  
la Salle des Merciers, à la Justice.  
Et **MICHEL BRUNET**, grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant.

**M. DC. XCIX.**

*Avec Privilège du Roy.*

Bayerische  
Staatsbibliothek  
München

Digitized by Google



## AU LECTEUR.

**I**L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années, au commencement de chaque Volume du Mercure, puisque malgré les Prières réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on negligé de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famil.

## AU LECTEUR.

le, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces *Memoires*, & qu'on employera sous les bons ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEMORABLE  
GALANT

JUIN 1699.

**V**OUS sçavez, Madame, que Messieurs de Ville ayant fondé un Panegyrique du Roy, le Recteur de l'Université le doit prononcer tous les ans le 15. jour de May. C'est  
*Juin 1699.* **A**

## 2      M R R C U R E

ce qu'a fait cette année M. Billet , au College du Pleffis. Il reçut de grands applaudifsemens du Corps de Ville , & d'une nombreufe Affemblée , qui admirerent non feule-ment l'éloge qu'il fit de ce Monarque ; mais encore la belle latinité. Il fit voir que tous les Rois qui estoient félon le cœur de Dieu , avoient eu beaucoup d'Enfans , & que cette longue posterité avoit toujours esté un don du Ciel , qui avoit marqué combien leur conduite luy estoit agreable. Il fit entrer dans ce Pane-

## GALANT. 3

gyrique les Portraits des Princes Enfans de France, & connoistre avec combien d'application ils s'attachent à imiter leur Auguste Ayeul.

Il faut vous parler d'une fondation plus nouvelle à la gloire de S. M. Vous la connoistrez par le Discours que je vous envoie, fait par M. l'Evêque Comte de Noyon, Pair de France, Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, le prononça sur la fin du mois passé dans cette celebre Compagnie, à laquelle il dit:

A ij]

MESSIEURS,

*Je ne prétens pas me distinguer de nos illustres Confreres, par l'affectation d'un zele singulier pour la gloire de nostre Auguste Protecteur. Je sçay que ce juste sentiment est commun, & que le principal objet de l'Académie Françoise, est de consacrer le nom de l'incomparable LOUIS à l'Immortalité.*

*Cependant, Messieurs, ayant appris que la custume estoit de donner tous les deux ans la*

# GALANT. 5

*somme de trois cens livres , pour le Prix de Poësie à la loüange de Sa Majesté , & que ce fonds n'estant point assuré , il falloit le prendre sur les contributions de Messieurs les Académiciens , permettez que j'aye l'honneur de le fixer à jamais , pour rendre vos intentions plus effectives.*

*Accordez - moy , je vous supplie , la préférence que je vous demande , & agrééz que je délivre actuellement entre les mains de la personne qu'il vous plaira de commettre , la somme de trois mille livres , qu'on m'a dit estre suffisante , & qui pro-*

A iij

## 6 MERCURE

duira la rente de trois cens livres en deux ans.

J'y ajouteray encore volontiers celle de trois cens livres, pour le Prix de l'année presente, au jour & Feste ordinaire de saint Louis, le vingt-cinquième jour d'Aoust, afin de donner toute l'étendue possible à nostre zele.

Les conditions seront telles d'ailleurs que vous le jugerez à propos, n'ayant point d'autre veüe, que celle de laisser à la posterité, de concert avec vous, un monument perpetuel & public de mon profond respect, de

# GALANT. . . 7

*mon inviolable attachement, & de ma parfaite reconnoissance pour le plus grand de tous les Rois.*

*Mais comme j'apprens avec une extrême joye que mes vœux sont heureusement exaucez, il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous en rendre de tres-humbles actions de graces.*

SA MAJESTÉ a fait l'honneur à ce Prélat, & luy a mesme témoigné avec beaucoup de bonté, qu'Elle approuvoit son dessein. M. de Pontchartrain, Ministre d'E-

A iiij

# 8 MERCURE

tat, l'a beaucoup loué; le public l'a fort bien reçu; l'Académie Française l'en a fait remercier par M<sup>r</sup>. le Directeur; & le Contract de cette Fondation a esté passé & signé par ce Prélat, & par M<sup>rs</sup> les Directeur, Chancelier, & Secrétaire de l'Académie Française, au nom & comme ayant pouvoir de la Compagnie, le 29. de May de cette année 1699

M<sup>r</sup>. l'Evesque de Noyon ne pouvoit répondre avec plus d'éclat aux avantages de son illustre naissance, que par la

## GALANT. 9

Fondation de ce Prix , qui marque une ame toute noble & genereuse ; mais rien ne luy couste quand il s'agit d'élever la gloire du Roy. Il embrasse avec chaleur toutes les occasions qui s'en présentent , & il n'y a rien qu'il ne soit capable d'imaginer pour faire parler de cet auguste Monarque dans la posterité la plus éloignée.

Rien n'estant plus propre à animer ceux qui ont du talent pour l'Eloquence & pour la Poësie , que les prix que l'on distribue sur les sujets que les

## 10 MERCURE

Académies proposent , il ne faut pas s'étonner si l'on travaille à l'envy pour les remporter. Le Pere Lami, Prestre de la Doctrine Chrestienne, & Professeur de Rhetorique au College de Toulouse, a eu cette année le plus considerable de l'Académie des Jeux Floraux. Il avoit remporté l'année précédente celui de l'Académie des Lanternistes. C'est un homme d'un merite distingué, & qui s'est acquis l'estime de tous ceux qui le connoissent. Voicy son dernier Ouvrage.

# GALANT.

II

A LA LOUANGE  
de la Poësie.

O D E.

**Q**uel feu, quels transports, quelle  
audace,  
Saijssent mes sens & mon cœur,  
Et quel Dieu sur un char vainqueur  
M'élève au sommet du Parnasse !  
Déjà le beau son de ma voix  
Charme les échos de ces bois,  
Où Malherbe encor nous enchante.  
Pour m'en decouvrir les détours,  
O Muses, qu'en mes vers je chante,  
Venez toutes à mon secours.

Delicieuse frenésie,  
Noble amusement des esprits,  
Beauté dont les cœurs sont épris,

# 12 MERCURE

*Incomparable Poësie ,  
Tes aïles peuvent tout oser :  
C'est au Ciel que tu vas puiser  
La rapidité de tes flâmes.  
Que ton art est ingenieux :  
Il meut , il transporte les ames ,  
Et des hommes il fait des Dieux.*

*Jadis les rochers se fendirent  
Touchez par de tendres regrets.  
On vit les monts & les forêts  
Suivre la voix qu'ils entendirent.  
Les pierres dans le mouvement  
Vont se placer artistement  
Au gré du son qui les attire :  
Tous ces spectacles plus qu'humains  
Font voir ce que peut une Lyre  
Qu'animent de sçavantes mains.*

*Tes traits, aussi puissans qu'aimables,  
Ouvrent un passage aux amours*

*En des lieux qui furent toujours  
Au Soleil même impenetrables.  
Tes accens vifs & douloureux  
Percent le séjour tenebreux  
De l'inaccessible Tenare ;  
Ta voix y reveille les morts ;  
Cet empire dur & barbare  
Devient sensible à tes accords.*

*Parcourons les Champs Elisées.  
Où suis-je ? Quel est mon effroy !  
Ah ! quels grands hommes j'entrevois !  
Qu'icy leurs ombres sont prises !  
Homere , le Dieu des Auteurs ,  
Pindare , & ses imitateurs ,  
Y brillent par leurs harmonies ;  
Et parmi ces divinitez  
Se mêlent ces fameux genies  
Que l'Orne & la Seine ont portez.*

*On vante ces ames hautaines ,*

# 14 MERCURE

*Qui bravant l'horreur du trepas  
Alloient aux plus lointains climats  
Arborer les Aigles Romaines.  
Que de siècles ont applaudi  
À ce Héros jeune & hardi,  
Qui de tant de Rois eut l'hommage ;  
Mais ces Vainqueurs de l'Univers  
Eclatent moins par leur courage,  
Que par la puissance des vers.*

*Malgré les fières destinées,  
Ces grands noms exempts du cercueil  
Surmonteront avec orgueil  
La longue suite des années.  
Musés, quel triomphe pour vous !  
Un Roy, qui les efface tous,  
Et vous cultive, & vous honore ;  
Vous charmez ses soins éclatans,  
Lors qu'il est tout poudreux encore  
De la défaite des Titans.*

*Chantez ses grandes aventures,*

*Chantez ses immenses bienfaits ,  
 Et du torrent de ses hauts-faits  
 Inondez les races futures.  
 L'éclat de tant d'exploits guerriers  
 Rendra plus brillans les Lauriers  
 Dont vôtre teste est embelie.  
 Jamais l'étonnante grandeur  
 De la Grece & de l'Italie  
 Ne vous combla de tant d'honneur.*

*Quel siecle offrit une matière  
 Plus digne du sacré Valon ?  
 Est-il pour les sœurs d'Appollon  
 Une plus illustre carrière ?  
 Quoy ! foibles Muses, vous tremblez ?  
 Non : Que vos efforts redoublez,  
 Consacrent son heureuse histoire ,  
 LOUIS sçaura vous soutenir ;  
 Et du seul recit de sa gloire  
 Vous surprendrez tout l'avenir.*

## 16 MERCURE

Personne n'ignore que la Ville de Toulouse a toujours esté feconde en hommes sçavans. On y acheve l'impref-  
sion d'un Livre qui a pour ti-  
tre *Traité de Peinture* , pour  
en apprendre la Theorie , &  
se perfectionner dans la prati-  
que. Il n'y a point d'Epistre  
dedicatoire ; mais la Preface  
fait voir qu'on peut écrire sur  
cet Art sans estre Peintre de  
profession. On y voit aussi le  
plan , l'économie de l'ouvra-  
ge , & la fin que l'Auteur s'y  
propofe. Il y a des emblèmes  
à chaque partie , & plusieurs  
figures

figures à la fin du Livre, pour l'intelligence d'un nouveau sisteme d'optique, qui fait la derniere partie de l'ouvrage. Voicy la copie de cette Preface. Elle vous donnera l'éclaircissement entier du dessein qu'a eu l'Auteur.

**O**N sera surpris, sans doute, que j'aye voulu traiter de la Peinture, n'estant pas Peintre de profession, & que je ne me sois pas rebuté, après que deux excellens hommes de ce siecle ont écrit sur le mesme sujet dans toute la

*Jun* 1699.

B

# 18 MERCURE

pureté de la Langue Française , & avec une approbation universelle.

Mais on sçait que tous ceux qui ont parlé de ce bel Art dans l'Antiquité , & mesme parmi les Modernes, n'estoient pas Peintres non plus que moy ; & à l'égard de nos Auteurs François , ils sont en si petit nombre , & la matiere est si vaste , qu'on peut aisément comprendre , qu'ils ne l'ont pas épuisée.

Ce n'est pas que je donne mon Traité au public pour ôster quelque chose à leur re-

putation. Je suis tres-éloigné de cette pensée , puisque si mon Ouvrage doit estre connu hors de nostre Province , ce ne sera qu'un effet du hazard ; & je serois content de mon travail , s'il pouvoit procurer quelque utilité à nos villes du Languedoc, & quelque satisfaction à leurs habitans.

Comme nous remarquons dans ce Climat des personnes qui ont l'esprit tres-solide, pour bien juger de la Peinture , & encore un tres-grand nombre qui ont la main excellente , s'ils vouloient s'y exercer , j'ay

B. ij

## 20 MERCURE

crû que je ne déplairois pas tout-à-fait , si je leur faisois part de ce que j'en ay écrit. Je me suis aussi flaté que plusieurs s'y arresteront pour le seul plaisir de la Theorie , & que quelques autres y trouveront des maximes tres-utiles pour la pratique.

La Theorie mesme suffit, pour écrire sur la Peinture , puis qu'il y a tres-peu d'Auteurs parmi ceux qui en ont traité, qui ayent tiré leurs connoissances de leur propre experience: Ils ont fréquenté longtemps dans l'Atelier de plu-

sieurs habiles Peintres , avec qui ils se sont éclaircis curieusement de tout ce qui dépend de la pratique ; mais ils ont sçu mettre toutes ces choses dans leur ordre , & ils y ont ajouté l'élocution & le stile , à quoy les plus excellens ouvriers ne sçauroient réüssir que par l'étude de la Rhétorique.

En effet , ce n'est pas la fin que les Peintres se proposent, que d'apprendre à bien parler & à bien écrire de leur Art. Ils tâchent d'accoutûmer leur main , plutôt que leur langue

## 22 MERCURE

& leur plume, à copier fidèlement toutes les images, qu'ils forment dans leur imagination. Il est vray qu'ils en perfectionnent les idées, à force de voir plusieurs beaux ouvrages, à force de les comparer les uns avec les autres.

Mais après tout, si vous exigez du Peintre des raisonnemens sur sa pratique, il vous répondra, qu'il luy seroit impossible d'exprimer, par ses paroles, les secrettes regles, qui font que sa main obeit à son genie. Il vous avoüera que c'est une habitude, qui se for-

me par le seul exercice , & laquelle on ne peut faire comprendre que par l'ouvrage mesme.

Enfin s'il faut qu'il s'explique au long, ce sera d'une manière, qui ne vous fera pas plus sensible , que s'il n'avoit jamais manié le pinceau , de sorte que vous jugerez bientôt, que la pratique ne rend pas le Peintre fort habile à discourir de son Art , quelque nécessaire qu'elle puisse estre à ceux qui le veulent exercer , & vous serez convaincu, qu'il ne faut pas estre Peintre

## 24 MERCURE

tre de profession , pour écrire sur la Peinture.

Si j'ay dit plusieurs choses que d'autres ont touchées auparavant , je les ay tirées des Auteurs Latins & des Italiens , principalement de Vazari & de Lomasse , qui sont des plus remarquables. J'ay appris le reste de plusieurs Peintres habiles , avec qui j'avois formé quelque liaison d'amitié, & de la lecture de nos Ecrivains François, l'Auteur des Remarques sur le Poëme Latin de Dufrenoy, Felibien , & le petit Anonime sur la Miniature.

Mais

Mais quoique ces excellens Hommes ayent écrit sur le mesme Art ; qu'ils se soient aidez souvent des écrits de ceux qui avoient auparavant parlé de la Peinture ; qu'ils soient quelquefois conformes dans leurs sentimens , ils n'en font pas moins charmans & moins agreables , & ils sont toujours differens par leur methode.

C'est aussi dans l'ordre , dans la methode que j'ay suivie , & dans un soin exact d'expliquer toutes choses , qu'on peut remarquer de la nouveauté : principalement dans

*Juin 1699.*

C

le petit Traité d'Optique que j'ay ajouté à mon ouvrage, & qui est entierement de mon invention, ne connoissant point d'Auteur qui en ait écrit de cette maniere.

Et afin que vous scachiez d'abord l'ordre que j'ay suivi dans mon Traité, je l'ay divisé en quatre Dissertations, Dans la premiere, je donne des idées assez précises de la Peinture, par sa définition, & par sa division, traitant cette matiere, comme si je parlois de la Rhetorique, ou de l'Art Poétique, ou mesme

d'une veritable Science. Je fais ensuite le parallele de la Peinture & de la Sculpture, & je tache de faire comprendre par les difficultez de l'une & de l'autre, combien elles se distinguent des professions vulgaires. Enfin puisque l'excellence de ces Arts ne paroist jamais mieux que dans la beauté des ouvrages qu'ils produisent, j'ay crû que je ne me pouvois dispenser de parler de ceux de Nicolas Bachelier, qui sont à Toulouse pour la Sculpture, ce que les ouvrages de Donatelle sont à Florence.

Mais n'ayant pû comprendre , dans les bornes d'une seule Dissertation , tout ce qui peut estre avantageux à la gloire de l'Art que je traite , j'ay ajoûté un Supplement qui contient ce que Quintilien a dit en faveur de la Peinture , pour la mettre au nombre des Arts Liberaux du premier ordre. On y voit un abregé curieux de l'Histoire des Peintres de l'Antiquité , après ce que Pline & quelques autres en ont écrit. Puis venant aux Restaurateurs de ce bel Art dans les derniers siècles , je

fais pareillement l'Histoire de toutes les Ecoles modernes de Peinture , où je parle succinctement de ceux qui en ont soutenu la reputation , depuis qu'elles ont esté formées.

Ma deuxiême Dissertation est sur le Dessen ; qui sert de base & de regle à plusieurs autres Arts. J'explique ce qu'on entend proprement par le Dessen , & en suite j'enseigne une methode aisée & naturelle pour s'y avancer. Je parle encore des Maistres qu'il faut tâcher d'imiter , & d'un

## 30 MERCURE

moyen tres-facile , pour faire une Ecole dans Toulouse , & ailleurs où il sera jugé necessaire , afin que le public soit toujours pourvû de bons Peintres , Sculpteurs & Architectes.

Et comme l'unique but du Dessen est , à mon avis , la science de la Proportion , cette Dissertation est de mesme suivie d'un supplément , où je parle de la structure du corps humain , & où je rapporte le sentiment de ceux qui ont le mieux enseigné les proportions. Je commence par l'o-

pinion de Vitruve, puis j'explique celle d'Albert Durer, laquelle j'ay taché d'abreger & de rendre intelligible; celles de Philander, de Pomponius Gauricus, du Seigneur Barbaro Patriarche d'Aquilée, de Jean-Paul Lomasse Milanois, & enfin de quelques autres plus modernes.

La troisiéme Dissertation traite du Coloris. J'explique en premier lieu ce que c'est que le Coloris parmi les Peintres. J'y parle de la lumière & des ombres. Je fais voir ce qui en appartient au Dessain;

## 32. MERCURE

& ce qui dépend de la couleur. Je m'arrête quelques momens sur la distribution qu'on doit faire des lumieres suivant l'ordonnance & le fond du Tableau. J'explique ce que c'est que la rupture des couleurs, leurs effets & leurs tons. Je propose les qualitez d'un bon Coloris, & je touche comme en passant quelque chose des plus fameux Coloristes. Enfin je fais remarquer les differentes manieres de colorier qui se trouvent dans les meilleurs Tableaux que nous voyons exposez dans Toulouse, sur

lesquels on peut faire choix d'un bon Coloris.

Mais comme c'est la partie la plus pratiquée de la Peinture, j'ay pareillement ajoûté à cette Dissertation un Supplément, où après avoir parlé de diverses manieres de peindre de l'Antiquité, & remarqué celles qui se sont conservées, & celles dont l'usage s'est perdu, j'en propose d'autres qui estoient inconnuës aux Anciens, & que nous avons inventées. J'entre dans l'Atelier du Peintre, où j'en-seigne après ceux qui en ont

## 34 MERCURE

écrit , & suivant ce que j'en ay appris dans la conversation , plusieurs choses qu'il faut observer dans l'usage des couleurs. J'indique celles qui sont propres à la Fraisque, à la Détrempe, à Huile , & à la Miniature. Je donne ensuite quelques preceptes pour l'application des couleurs dans la Miniature , lesquels peuvent servir de regle dans toutes les autres manieres de peindre.

La quatrième Dissertation comprend tout ce qui concerne la Composition que j'explique avec ordre , comme

## GALANT. 35

les autres parties de mon sujet. Celle-ci renferme l'Invention, l'Ordonnance, ou la Disposition, & la Convenance, sur lesquelles je raisonne assez au long, en touchant toutes leurs circonstances & toutes leurs difficultez. En un mot j'ai ramassé dans cette Dissertation toutes les maximes d'une parfaite Composition, & remarqué tous les vices qui sont opposez à cette perfection. Après cela je tâche d'insinuer des preceptes, pour la conduite des jeunes Peintres par l'exemple de plusieurs

## 36 MERCURE

grands hommes, que je propose à imiter. J'ajoute encore un Catalogue de certains Auteurs qu'on peut appeller la Biblioteque des Peintres.

Mais parce qu'il est impossible de bien composer un Tableau d'Histoire, sans entendre l'Optique, j'en ay donné quelques regles d'une nouvelle façon dans un traité separé, après avoir observé que celles qui sont fondées sur la proportion des angles aboutissans à un point de l'Horison, & sur les lignes Diagonales, ne contentent pas tou-

jours la delicateſſe des yeux ; ce qui vient , peut-eſtre , de ce que ces angles n'ont pas la même proportion que le rayon viſuel a avec les objets. Que ſi ma methode n'a rien de ſurprenant par ſon artifice, elle eſt du moins remarquable par la ſeureté de ſa pratique, & par ſa ſimplicité, eſtant toute conforme à la nature. Ainſi on en voit la demonſtration & l'effet à même-temps.

Outre l'infaillibilité de cette methode, il y a beaucoup de facilité dans ſon execution ; car il ne faut que meſurer la

## 38 MERCURE

grandeur du lieu où l'ouvrage doit estre peint ou appliqué, la distance qu'il faut à l'œil pour le voir, & rapporter ces mesures sur le papier, où après avoir établi la grandeur des figures de la premiere ligne, on trouve assez facilement celles de la seconde & de la troisiéme, pour faire un dessein correct.

Au reste on comprendra sans peine que j'ay eu principalement en vûë les grandes ordonnances, c'est-à-dire, les grands Tableaux, qui ne se peuvent accommoder qu'à de

vastes lieux, pour servir d'ornement aux édifices publics, tenir lieu de lecture, même aux plus ignorans, pour divertir, & pour instruire également toute sorte de personnes.

En effet ne seroit-ce pas une injustice, de prétendre que la Peinture ne puisse servir uniquement, qu'à l'usage des plus opulens, qui s'imaginent avoir le droit de tenir les Tableaux dans l'esclavage? C'est pour cela que nous voyons rarement de beaux ouvrages exposés à la vûe de tout le mon-

## 40 MERCURE

de , les particuliers les renfermant dans leurs cabinets , comme dans des cachots , à la maniere des tresors ; si bien que la pluspart des habiles Peintres se sont retranchez à travailler en petit : ce qui est une decadence de la Peinture ; car comme elle n'est qu'une imitation , cette imitation est defectueuse , si elle n'a pas du rapport à la grandeur naturelle des choses qu'elle represente.

La necessité qu'il y a d'embellir les lieux publics , afin qu'ils en soient plus agreables

&

& plus rians , paroît assez par le soin que nous prenons d'orner nos Temples de plusieurs manieres , pour inviter tout le monde à les frequenter. Ce sont des spectacles dans nôtre siecle , également propres à plaire au peuple , & à l'attirer à la pieté.

Il seroit à souhaiter qu'il n'y eust eu que de bons ouvriers , qui eussent touché à tant d'ornemens que nous voyons dans nos Eglises ; car les connoisseurs les regarderoient avec une entiere satisfaction , au lieu qu'ils en con-

*Juin 1699.*

D

## 42 MERCURE

çoivent souvent du dégoût, & le vulgaire même se feroit une habitude de bien juger des beaux ouvrages. Il en naîtroit deux autres avantages, car les plus habiles ouvriers seroient employez preferablement aux ignorans, & nos villes attireroient la curiosité des étrangers, à l'exemple de plusieurs villes d'Italie, qui l'attirent aujourd'huy, comme autrefois celles de la Grece, qui se disputoient entr'elles la gloire d'estre les mieux ornées.

Si mon traité sur la Peinture

resemble frayer le chemin à cette grande politesse, ceux qui aiment les beaux Arts ne sçauroient desapprouver un dessein qui touche leur inclination, & dont le succès seroit agreable & avantageux à toute sorte de personnes. Il s'agit donc de la gloire & de l'avancement des beaux Arts, plûtost que de la reputation de mon traité, & on ne trouvera pas mauvais, que je prie ceux qui connoissent à fond la Peinture, d'ajôuter ce qui peut manquer à mon ouvrage, d'en faire même une rigou-

D ij

## 44 MERCURE

reuse critique, de la donner genereusement au public, & d'embrasser cette occasion, pour travailler de concert avec moy, au progres de ce bel Art, puisque je n'auray pas moins de joye, de voir qu'il arrive à sa perfection dans nostre Province, plutoft par l'adresse d'un autre que par la mienne.

Les Arts, particulièrement la Peinture, qui est le plus beau de tous, ne se peuvent perfectionner que par le soin de plusieurs personnes, & dans le cours de plusieurs années.

Quelque heureux que soit le succès de la nation Italienne dans les beaux Arts, on convient que leurs Peintres & leurs Sculpteurs ne sont pas arrivez au point de la perfection où les ouvrages des plus excellens hommes de l'ancienne Grece estoient parvenus. On en juge de la sorte par les pieces de Sculpture qui se voyent encore parmy les restes de l'Antiquité.

Animons donc nos jeunes Peintres à cette entreprise par l'esperance d'égaliser, & mesme de surpasser les plus

## 46 MERCURE

habiles qui ont paru , puisque nous voyons dans ces Provinces beaucoup de feu & de jugement en mesme temps , & enfin toutes les qualitez necessaires pour y bien reüssir.

Pour moy, je me verrois au comble de mes souhairs , si je pouvois me persuader d'avoir merit  l'approbation particuliere de ceux qui connoissent , qui pratiquent , ou qui aiment la Peinture ; & si quelques autres estoient poussez par mon exemple   travailler sur la mesme matiere.

# GALANT. 47

Messire Claude Cachet ,  
Comte de Garnerans , Sei-  
gneur de Balmon , Doyen  
des Conseillers du Parlement  
de Dombes , & Intendant de  
la Souveraineté , mourut le  
premier du mois passé. Sa fa-  
mille est l'une des plus distin-  
guées de la Souveraineté de  
Dombes , & devouée depuis  
long-temps au service des  
Princes souverains de ce pays-  
là. M. Cachet , qui vient de  
mourir , a esté prés de cinquante  
ans en charge , & a rem-  
pli ses devoirs avec tant de  
distinction , qu'il a esté regret-

## 48 MERCURE

té non seulement dans la Province , mais encore dans les Provinces voisines. Feu Son Altesse Royale Mademoiselle de Montpensier en faisoit une estime particuliere , & l'avoit honoré de sa confiance , aussi bien que Son A.S.M. le Duc du Maine. Il estoit pere de Messire Benoist Cachet de Montezan , premier President au Parlement de Dombes, dont la reputation est tres-connüe, & duquel je vous ay parlé dans d'autres lettres.

Je vous envoie une nouvelle Proposition de M. Morien

rien sur la cause du Tonnerre. Il la traite sur le même principe dont il s'est servi pour établir celle qui est dans ma lettre du mois de Mars touchant la cause des Vents, où il est aussi traité de l'air & de l'eau, ne composant qu'un seul Element. Voici en quels termes s'explique l'Auteur sur cette Proposition.

*Les Airs estant comme assoupis & endormis quelque temps avant, & lors qu'il tonne, cela posé, je dis que cette substance ou éculemens des Astres qui sert de matiere à former & à*

May 1699.

E

## 50 MERCURE

entretenir les Aïrs, de sa nature  
 froide, humidesse, active, & si  
 quiete, fluide & spirituelle au  
 dernier degré, se trouvant de-  
 tenue & envelopée des Aïrs qu'il  
 l'environnent, jusqu'à certaine  
 profondeur qu'elle a pénétrée  
 les Aïrs, dis je, étant pour lors  
 en repos dans cette region, & à  
 cette matiere ne pouvant s'ou-  
 vrir le passage pour se répandre,  
 se mesler & se confondre avec  
 les Aïrs, comme elle feroit par  
 des Vents, qu'elle exciteroit à  
 cette fin, si les Aïrs n'étoient  
 point assoupis par un effort de  
 son activité naturelle, de froide

# GALANT. 51

qu'elle étoit elle commence peu à peu à s'échauffer, à se cuire & à s'enflâmer de telle sorte & jusqu'à un tel degré de vehemen-  
ce, qu'elle contraint les airs de s'ouvrir, premièrement par des éclairs souvent reitez, & à force de les percer par différen-  
tes reprises, elle ouvre un passa-  
ge qui se referme aussi tost, & fort enfin avec fureur lors que la  
matiere enflâmée étant bien cuite  
a pris son degré de perfection.  
Comme ce feu spirituel & actif  
est environné de toutes parts des  
Airs qui sont froids, il fait en-  
core des efforts extraordinaires

E ij

pour sortir & pour s'étendre au large. Enfin il se dégage par de nouveaux efforts, percant les Airs par l'endroit où il trouve moins de résistance en faisant le grand bruit que nous entendons, de sorte que ses grondemens continuent à se faire entendre, tant qu'il reste de cette matière ardente où elle s'est formée, laquelle se consumant, s'usant & diminuant peu à peu par tous ces coups reiterez que nous entendons, & la matière venant à manquer, le Ciel reprend peu à peu son premier état. Il faut dire encore ce mot. Le nuage

obscur qui paroist avant qu'il tonne, où cette matiere se prepare ; ce nuage, dis-je, dont nous ne voyons que la superficie, n'est pas plus un nuage que l'autre partie du Ciel qui n'est pas sombre. Il ne paroist tel que parce que cet endroit est échauffé du feu qu'il renferme, & c'est ce qui l'obscurcit, & ensuite le plus grossier de cet Air obscurci se resout en pluye, à cause qu'il a esté échauffé de ce feu qui haste son cours. Je conclus par tout ce raisonnement & je dis que la cause des Vents est la même cause que celle qui excite le Tonnerre,

## 54 MERCURE

par rapport aux différentes dispositions des Airs, qui estant plus ou moins émeus, donnent plus ou moins de prise à ces différents effets de la nature, & les pluies qui tombent ordinairement du Ciel, sont des Airs meuris que le Soleil a préparé.

Quant à la cause du bruit du Tonnerre, ce n'est point le chaud & le froid qui l'excitent en se combattant l'un l'autre, comme quelques uns l'ont cru, c'est que cette matière & substance recuite & enflâmée par son activité propre & impatiente d'agir, ayant esté retenuë comme en pri-

# GALANT. 55

son entre les Aïrs tranquilles  
alors, se venant à rompre la pri-  
son par de grands efforts, éclate  
et fait bruit en vendant et jet-  
tant son ame, lors que cette  
matiere est parvenue jusque  
sous les Aïrs du Ciel, en deve-  
nant libre par les efforts qu'elle  
a faits, semblable en cela à quel-  
que furieux animal, lequel en  
mourant pousseroit de grands  
cris en se debattant, mordant et  
égratignant tout ce qu'il rencon-  
tre. Ces termes sont hazardez  
mais ils font entrer dans ma  
pensée. Ce qui cause les coups de  
tonnerre reserrez, c'est que Dieu

## 56 MERCURE

que coup est une partie de cette substance qui sort avec furie de sa prison, ne le pouvant faire autrement que par des efforts redoublés. Elle se consume ainsi peu à peu jusqu'à ce que tout soit sorti, tant cette matiere est violente, impetueuse & incapable de repos. Si la region du Ciel où est cette matiere, pouvoit s'abaisser vers nous jusqu'à une portée proportionnée à sa vertu, & que de tous les feux du monde l'on n'en fist qu'un bien allumé de toutes parts au dessous de cette region, cet Air étoufferoit ce grand feu avec autant de facilité, que nous

éteignons une petite bougie allumée. Cependant l'eau que nous buvons tire son origine de cette substance, & de cet écoulement des astres, qui est la matière des Vents, & semblable à celle dont le Tonnerre s'est formé, & ensuite sert de matière à former & à entretenir les Airs dont les eaux se forment.

Quand j'ay écrit que cette matière dont les Vents se forment & qui est la même que celle dont se forme le Tonnerre, estoit une substance & écoulement des Astres, il faut entendre les Etoiles & les Planetes.

# 58 MERCURE

Je vous tiens parole en vous  
envoyant les Vers qui ont esté  
faits sur la naissance de Mon-  
sieur le Prince de Piemont.  
Ils sont de M. l'Abbé de Poissi,  
qui fait parler un Berger des  
bords du Po.

## SUR LA NAISSANCE de Monsieur le Prince de Piemont.

**Q**UE tout celebre la naissance  
D'un Prince aussi beau que l'A-  
mour ;  
Par des vœux immortels, éternifons le  
jour  
Qui vient remplir nôtre esperance,  
Hotesses ou sacré couteau,  
Qui presidez aux grandes choses,

# GALANT. 59

Prenez semer sur son berceau  
Des Oeillets, des Lys, & des  
Roses.

Prenez luy presenter vos Lauriers les  
plus verds,

Un jour il aimera vos chansons, &  
vos vers.

Que n'ay-je d'Apollon, & le Luth  
& la Lyre

Pour en tirer des sons harmonieux:  
Je chanterois un Prince issu du sang  
des Dieux

Et plein de cette ardeur que le Par-  
nasse inspire,

En termes plus pompeux on m'enten-  
droit luy dire,

Croissez, Prince, croissez pour  
nous donner des loix,

Faites briller en vous les charmes  
d'une Mere,

# 60 MERCURE

Qui surpasse en beauté la Reine  
de Cythere,

Et par de rapides exploits  
Montrez-vous digne Fils de votre  
auguste Pere.

*Que ce jour fortuné flatte bien nos  
desirs !*

*Qu'il a d'inexprimables charmes !  
Ce n'est plus le temps des alarmes,  
C'est celui des plaisirs.*

*Le tranquille Piémont, & l'heureuse  
Savoie*

*Font voir les vifs transports d'une  
éclatante joye.*

*Tout retentit dans ces aimables  
lieux*

*Du son de nos Musette  
Et les zephirs officieux,  
Aux oreilles des Dieux  
Portent nos chansonnettes.*

# GALANT. 61

*Pan, le Dieu des forests, à l'ombre  
d'un ormeau.*

*Animant un doux chalumeau,  
Invente une danse champêtre,  
Où les Ris, les Amours & les Jeux  
vont paroître.*

*Deja sur leurs Hautbois  
Les Bergers assemblez redisant mille  
fois,*

*Croissez, Prince, croissez pour  
nous donner des loix,  
Faites briller en vous les charmes  
d'une Mere,  
Qui surpasse en beauté la Reine de  
Cythere;*

*Et par de rapides exploits  
Montrez-vous digne Fils de vostre  
auguste Pere.*

*Sur ces rians côteaux  
Où nous conduisons nos troupeaux,*

# 62 MERCURE

*PRINCE, chacun se livre au pen-  
chant qui l'entraîne.*

*Mircile & Corydon  
Ont gravé vofre nom  
Sur l'écorce d'un chefne,  
Et l'entourent de fleurs  
De diverses couleurs.*

*Pour vous rendre en ces lieux un so-  
lemnel hommage,*

*Tircis, de verds gasons, vous élève un  
manège*

*Où doit fumer pour vous des encens  
éternels.*

*Dans un temple rustique il place vô-  
tre Image.*

*Chaque Pasteur  
A son exemple*

*Vous dresse un Temple,  
Mais c'est au milieu de son cœur.*

*Voici une nouvelle Dissert-*

ration de M. l'Abbe, Deffan-  
des, premier Archidiacre &  
Chanoine de Freguiet. Elle  
est sur le Purgatoire, & ren-  
ferme d'excellentes choses sur  
cette matiere.

**A M O N S I E U R**  
le Marquis de Langeron, Com-  
mandant les Galeres du Por-  
tant.

**J**E y a eu de tout temps des gens  
de guerre qui ont fait profes-  
sion des belles lettres, & c'est se  
tromper de croire que la pieté,  
la science, le zele pour la Reli-  
gion.

## 64 MERCURE

gion, l'application pour soutenir  
et défendre la vérité, ne se trou-  
vent pas à la Cour et à l'armée.

Saint Augustin nous parle avec  
éloge d'un Ministre d'Etat qui  
commandoit les armées. Ce sage  
Ministre et ce prudent General  
s'appelloit Boniface. Il eut ordre  
de l'Empereur d'examiner si on  
pouvoit, et si on devoit reduire  
les Donatistes et les Ariens par  
la force des Loix Imperiales ;  
et comment on devoit se compor-  
ter dans une circonstance si deli-  
cate. Boniface avoit commerce  
avec tous les Sçavans de son  
siècle ; mais il respectoit saint  
Augustin

# GALANT. 65

*Augustin comme son pere ; il le consulta. Voicy comme il commence sa lettre. Laudo & gratulor & admiror, fili dilectissime Bonifaci , quod intercuras bellorum & armorum vehementer desideras nosse ea quæ Dei sunt. Il luy dit ensuite qu'il n'y a aucune liaison entre les Donatistes & les Ariens ; qu'ils doivent estre reduits par les loix Imperiales ; mais que cela se doit executer avec beaucoup de moderation, de douceur & de charité.*

*Ce seroit ici un bel endroit de parler du zele, de la bonté, de*

May 1699,

E

## 66 MERCURE

La charité, de la moderation de Loüis le Grand, l'Empereur des François, qui par un zele digne de l'admiration de tous les siècles, après avoir fait trembler toute l'Europe; après avoir réduit tous les ennemis ou les jaloux de sa gloire, malgré toute leur fierté, à luy demander la paix, est tout occupé à réduire nos chers freres separez; mais à les réduire de la même maniere dont Dieu se sert pour convertir ceux qui se revoltent contre la sainteté de ses loix, en les prevenant, en les recherchant, & en les comblant de bienfaits.

Quelles pourroient estre les raisons de nos freres separez de ne se pas soumettre aux saintes loix de l'Eglise Romaine ? Ce n'est pas le culte des Images , ce n'est pas l'invocation des Saints , ce n'est pas non plus l'article de l'Eucharistie. J'ay justifié que l'Eglise Romaine n'ordonne & n'observe rien qui ne soit conforme à l'Ecriture & à la Tradition Apostolique.

Vous me dites, Monsieur, qu'étant en Angleterre, vous y avez vu des Refugiez de France à qui l'article du Purgatoire faisoit de la peine. Peut on avoir de la

## 68 MERCURE

peine de penser à ce que l'on aime, de prier pour ses amis, pour ses proches ? Il faut demeurer d'accord que de tous les plaisirs de la vie celui d'aimer & d'estre aimé est le plus agréable, le plus doux & le plus innocent.

Saint Paul dont le cœur étoit si dégagé, ne s'est jamais servi de termes plus pompeux que lors qu'il s'est expliqué sur la joye qu'il ressentoit d'apprendre que ses anciens amis luy donnoient de nouvelles marques de leur amitié. *Gavisus sum vehementer, quoniam refloruistis pro*

me sentire. Cet Apôtre estoit un ami tout pénétré de reconnaissance. Dans le recte qu'il fait à Timothée de ses travaux apostoliques, il se fait un plaisir de luy parler des services qu'il a reçus d'Onuphrins. Il m'a cherché & trouvé à Rome; que la miséricorde du Seigneur soit sur toute sa famille, quia saepe me refrigeravit; mais sur tout je prie Dieu de luy faire miséricorde après sa mort. *Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in die illa.* L'Apôtre prie Dieu de pardonner à Onuphrins après sa mort. Ne doit-on pas de

## 70 MERCURE

la conclure deux choses, l'une que l'on doit prier pour les défunts, l'autre qu'il y a des péchez qui sont pardonnez dans l'autre vie. Le même Apostre voulant prouver aux Corinthiens la resurrection de nos corps, se sert d'un argument qu'il tire de l'usage de certains Chrétiens, qui voyant que leurs amis ou parens estoient morts sans baptême, se faisoient baptiser en leur nom, se persuadant que le Baptême devoit avoir la même vertu pour le soulagement des défunts, qu'en a le jeûne, l'aumône & la priere; & c'est

*Explication de Tertullien au L. de la Resurrection & au L. I. contre Marcion, qua ratione alii etiam carni ut vicarium baptisma profuturum existimarent ad spem Resurrectionis:*

*C'étoit une erreur que l'Apostre n'approuve pas, probat tamen intentionem quam habebant juvandi defunctos, dit le docteur Bellarmin, d'où je tire ma preuve que du temps de saint Paul l'on prioit pour les défunts.*

*Ce grand Apostre qui estoit si sçavant dans la tradition de l'Ancien Testament, avoit vu au*

## 72. MERCURE

chap. dernier du premier Livre  
des Rois , qu'un malheureux  
Prince ayant esté defait par les  
ennemis , son corps fut exposé  
avec ignominie. Ses fidelles su-  
jets allerent enlever ce corps &  
passerent sept jours dans le jeû-  
ne , la douleur & l'affliction ,  
& jejunaverunt septem diebus.  
Le venerable Bede , qui estoit au  
huitième siecle l'Oracle de l'E-  
glise Anglicane , se sert de cette  
Histoire pour prouver le Purga-  
toire. Il explique le jeune pro  
mortuis ut ad requiem perve-  
nire valeant. C'estoit la coustu-  
me des Juifs de donner aux  
pauvres.

*Pauvres du pain & du vin au jour de leur décès, ou à certains jours destinez ; mais ce pain & ce vin estoient portez auparavant sur les Tombeaux ; & c'est ce que Tobie ordonne à son Enfant : d'où Luther prend occasion de conclure, que les aumônes soulagent les Défunts. C'est dans sa Conference intitulée, Disputatio Lipsica, où il dit, Ego qui credo fortiter, imo ausim dicere, scio esse Purgatorium, quod facile probare possum ex Scriptura.*

*Nous avons dans l'Histoire des Machabées une preuve incontestable de la Priere pour les*

**Juin 1699.**

**G**

## 74 MERCURE

Défunts. Il ne s'agit pas icy de disputer si ces Livres sont canoniques, ou non, il me seroit facile de le prouver. Ayons du moins, dit Bellarmin, la mesme consideration pour cette histoire, que nous avons pour l'histoire rapportée par Tacite, ou par Tite-Live. Il est constant qu'en l'an 163 avant l'Incarnation, il y avoit un fameux Capitaine nommé Judas Machabée; que ce Capitaine ayant esté averti de la marche de Gorgias, General de l'Armée ennemie, l'attaqua generousement. Après la Bataille il retourna pour faire enlever les

Morts, dont quelques uns avoient une certaine monnoye qui avoit esté présentée aux Idoles. Ce sage Commandant attribua cette faute, non au mépris de la Loy, mais à l'imprudence, à la légèreté, à la misere & à l'ignorance du Soldat. Il sçavoit que la priere pour les Défunts estoit ordonnée par la Loy; c'est ce qui l'engagea d'envoyer en Jerusalem une somme pour offrir des Sacrifices en faveur de ces Soldats. La somme estoit considerable, puis que douze mille drachmes d'argent de la monnoye Judaïque font de nostre monnoye neuf mille deux cens cinquante.

## 76 MERCURE

quatre livres cinq sols dix deniers  
& demy & un huitième. Je n'ay  
jamais vû que l'on ait contesté aux  
Juifs la possession où ils estoient de  
prier pour les Dèfunts. Comment  
eust-on pû la leur contester, puis  
que l'Auteur de l'Ecclesiastique,  
qui vivoit presque au même temps  
que Judas Machabée, nous dit au  
c. 7. & mortuo ne prohibeas  
gratiam; vous qui avez obliga-  
tion à vos Proches & à vos amis  
qui vous ont élevez, ne refusez  
pas quelques aemônes, quelques  
prieres pour les soulager. Mortuo  
per eleemosynas præsta mise-  
ricordiam, dit S. Chrysostome.

dangereux Ennemi demanda à être reçu Chrestien. Il fut refusé. Il protesta qu'il estoit charmé d'une Religion qu'il avoit persecutée. Il donna des preuves de sa foy, il composa son Commentaire sur les Pseaumes de David, par l'ordre de deux Evêques, & huit livres qu'il intitula, Disputes contre les Gentils. Nous voyons sur la fin du quatriéme livre, l'usage de la Priere pour les Défunts; il se plaint hautement de la dureté des Magistrats Payens. Si vous aviez, leur dit-il, quelque sentimens de Religion, pourquoy ne brûlez vous pas vos Livres, vos

## 82 MERCURE

*Teatres , où on ne lit & on ne voit que desolation ; nam nostra quidem scripta cur ignibus meruerint dari ? Cur immaniter conventicula dirui ? in quibus summus Orator Deus , pax cunctis & venia postulatur, Magistratibus, exercitibus, Regibus, familiaribus, inimicis. Pourquoi avez-vous la cruauté de nous chasser de nos assemblées, où nous prions pour les Rois , pour les Magistrats, pour les Generaux d'armées, pour nos amis, pour nos ennemis ? Voicy l'article de la priere pour les Défunts : nous prions pour ceux qui*

## GALANT. 83

vivent , & pour ceux qui sont delivrez des miseres de cette vie: adhuc vitam de gentibus , & resolutis corporum vincione.

Si vous me demandez pourquoy je viens de dire qu'Arnober n'a pas esté suspect d'estre Montaniste , en voicy la raison. Les Protestans d'Allemagne se voyant accablez comme d'un coup de massue de l'autorité de Tertullien , qui détruisoit leur nouveau système , s'aviserent de publier qu'il estoit Montaniste , c'est à dire , dans l'erreur de ceux qui avoient esté les premiers à prier pour les Défunts. Il n'y avoit pas de bonne foy dans

## 84 MERCURE

*ce procédé, car il est tres-constant que Tertullien composa son livre de la Couronne du Soldat pour l'Eglise, Schulterus, le plus sçavant des Docteurs Lutheriens, dans l'examen des Ouvrages de Tertullien, Librum hunc de Corona militis, pro Ecclesia scripsit, & in ulum Ecclesiæ.*

*Pour peu que l'on ait de familiarité avec Tertullien, l'on sçait le motif qu'il eut de défendre la cause d'un Soldat Chrestien, qui au jour destiné par l'Empereur pour faire des largesses publiques dans toute l'étendue de son Empire, se presenta ayant sa couronne militaire*

# GALANT. 81

taire dans la main, & non sur la tefte, comme les autres Soldats. Le Tribunal surpris de cette singularité, & ayant fceus qu'il estoit Chrestien, le fit dans l'inftant conduire en prifon. Ce mouvement fit du bruit, & Tertullien se crut obligé d'entreprendre la défenfe de ce Soldat. Il intitula fon Livre, De la Couronne du Soldat. Il se propose d'abord ces argument, Ubi fcriptum est ne coronemur? Où est il écrit qu'un Chrestien ne doive pas estre en public la Couronne sur la tefte? Et il répond en mefme temps, ubi fcriptum fit ut coronemur? Je vous deman-

Juin 1699.

H

## 86 MERCURE

de, où est ce qu'il est écrit qu'un  
 Chrestien doive estre canonisé ?  
 Mais puis qu'il n'y a rien d'écrit,  
 que ferons-nous, & à quoy nous  
 déterminer ? Il faut s'attacher à  
 la tradition. Ce seul Titre suffit  
 pour prouver nostre enéance. So-  
 lus traditionis titulo, & c'est  
 ce qu'il prouve. Où trouvant  
 nous qu'il faut recevoir l'Eucha-  
 ristie à jeun, & des mains de nos  
 Præsidents ? Où lisons-nous que par  
 respect pour l'Eucharistie, et nous  
 est défendu de laisser tomber à terre  
 aucun fragment de pain, ny aucune  
 goutte de vin ? Où est il écrit que  
 dans toutes nos actions nous des-

vous faire le signe de la Croix sur le front ? Mais enfin où voyons-nous cette pratique observée si exactement, qui est d'offrir des Sacrifices, & de faire des Prières en certains jours destinez pour les Défunts : Oblationes pro defunctis annua die facimus.

Voilà un terrible coup de massue, que terrasse les Protestans, sans qu'ils puissent s'en relever.

Les Protestans d'Allemagne ont pourtant voulu répondre, mais inutilement. La sincérité de Sebasteus, & la bonne foy de Calvin & de Pierre Martyr les ont desolés. Le premier dans sa Theologie l. 1.

## 88 MERCURE

c. 1. Calvin au l. 3. de ses Institutions c. 5. §. 10. & Pierre Martyr in 1. Cor. c. 3.

Calvin reconnoist que de tout temps on a prié pour les deffunes. Uta receptum fuit ut precatioes fierent pro defunctis.

Pierre Martyr fait le même aveu. Solet nobis obici Ecclesiam semper orasse pro defunctis, quod quidem non inficior.

Je ne dois pas m'arrester à prouver que l'Eglise Grecque a toujours cru, & croit encore qu'il faut prier pour les defunts. Il suffit de lire Gennadius dont j'ay parlé,

qui cite Saint Damascene, & le grand S. Basile. Si on en doutoit, il seroit facile de rapporter l'histoire du Concile de Florence. Trois Evêques deputez declarerent au Pape Eugene IV. que cet article n'avoit jamais donné lieu à la separation. L'article du Purgatoire est fort amplement décidé dans ce Concile, du consentement de l'Eglise Grecque.

Je trouve mesme, en lisant les Synodes de Constantinople, que quelques Grecs porterent la chose trop loin. Ils se persuaderent qu'il estoit important de mettre l'Eucharistie dans la bouche de leurs

## 90 MERCURE

amis qui estoient morts sans avoir pû la recevoir, afin que dans le Purgatoire leurs ames fussent soulagées. Cet abus fut corrigé au sixième Synode, Canon 83. Nemo mortuorum corporibus Eucharistiam communicet; & nous voyons dans le Rituel des Grecs, que tous les Samedis, singulis sabbatis, estoient destinez à la Priere pour les Défunts. Il y avoit de plus, deux grandes Solemnitez, le Samedi avant le Carefme; & le Samedi avant la Pentecoste.

J'ay esté surpris de voir que les plus sçavans hommes de nostre

# GALANT. 91

siècle, ne se sont pas empressez de répondre, lors que Mrs de la Religion Pretendüe Reformée ont opposé l'article du Purgatoire, comme un sujet legitime de separation.

En l'an 1628. M<sup>r</sup> du Pleffis Mornay publia un gros Livre contre l'Eglise Romaine, où il fit grand bruit en parlant du Purgatoire. Il pretend que Pelage a esté le premier qui a introduit dans l'Office la Priere pour les Morts, & que le Pape S. Gregoire a for-tifié cette coutume en l'an 1624. M<sup>r</sup> Coiffeteau & M<sup>r</sup> Deslandes eurent ordre de la Cour de répondre

## 92 MERCURE

à ce Livre, qui avoit pour titre, *Mistère d'iniquité*. J'ay lû l'original de la réponse. A la page 372. ces deux Prelats renvoyent M<sup>r</sup> du Plessis à Calvin & à Pierre Martyr, qui ont reconnu la Priere pour les Défuns d'un temps immemorial. Ils luy disent que ses bons amis d'Allemagne l'ont trompé. Est ce que Pelagius n'est pas venu longtemps après Saint Augustin, qui parle si distinctement de la Priere pour les Défuns, & qu'il y a des pechez qui seront remis dans l'autre vie? Ces deux Prelats passent à un autre sujet. Lisant les Ouvrages de S. Augu-

stin, j'ay trouvé heureusement l'endroit, où il soutient par l'autorité de l'Ecriture, qu'il y a des pechez qui seroient remis en l'autre vie. C'est au l. 27 de la Cité de Dieu, c. 24 où il dispute contre ceux qui attribuoient un si grand pouvoir aux prieres des Saints, qu'ils croyoient que les plus horribles crimes seroient pardonnez au Jugement dernier. Il prend occasion de parler de la Priere que l'on fait, non pour tous ceux qui sont morts, nam pro quibusdam defunctis, vel ipsius Ecclesiæ, vel quorumdam piorum exauditur oratio. Et un peu après, ne-

## 94 MERCURE

que enim de quibusdam veraciter diceretur, quod non eis remittatur, neque in hoc sæculo, neque in futuro, nisi essent quibus, & si non in isto, tamen remitteretur in futuro.

*En 1617. les quatre Ministres de Charenton presenterent au feu Roy une supplique, qui contenoit dix-neuf articles de leur créance. A la quatrième section ces Messieurs disent, Sire, nous ne reconnoissons autre Purgatoire de nos pechez, que le Sang de Jesus-Christ.*

*M<sup>r</sup> de Richelieu, qui estoit pour lors Evêque de Luçon, dans sa*

*Replique, dit d'abord à ces Messieurs: Ne disputons plus, nous voilà d'accord; car si par le mot de Purgatoire vous entendez, non le lieu, mais la cause par laquelle nos pechez sont purgez, nous sommes d'accord, puis qu'en ce sens nous enseignons qu'il n'y a point d'autre Purgatoire que celui du Sang de J.C.*

*Nous disons bien avec S. Augustin, qu'il y a d'autres choses, comme le Baptême, la parole de verité, le sacrifice d'un cœur contrit, les aumônes qui nettoient les hommes, mais d'avant qu'ils ne*

## 96 MERCURE

*purgent point par leur propre force, mais par la vertu du Sang de Jesus Christ, on ne peut pas dire qu'il y ait un autre Purgatoire, puis qu'ils ne purgent que par dérivation de la vertu du Sang de J. C.*

*Je ne puis me despendre, en finissant, de me plaindre de Calvin & de Pierre Martyr, qui ne craignent point de se contredire en avançant qu'il n'y a eu que le commun des Chrestiens qui ait crû le Purgatoire. *Vulgus Christianorum cœpisse orare pro mortuis.**

*Lactance estoit il du commun  
du*

Peuple ? Cet éloquent Disciple d'Arnobé , au l. 7. c. 23. de Divino Præmio , nous parle distinctement du feu du Purgatoire.

Tum quorum peccata pondere vel numero prævaluerint , perstringentur igni , atque comburentur. *Saint Hilaire* estoit-il un homme de la lie du Peuple ? Il nous dit : In igne subeunda sunt gravia illa supplicia , expiandæ à peccatis animæ.

L'Empereur Constantin , au rapport d'Eusebe , voulut estre enterré dans une Eglise , où il avoit remarqué que l'on faisoit merveilleusement bien l'Office di-

Juin 1699

I

## 98 MERCURE

vin, ut fieret particeps orationum. Eusebe, qui estoit present aux Obsèques de cet Empereur, nous dit que les Enfans suivoient son corps avec tous le Clergé, & rapporte les ceremonies de ces Funerailles l'an 337. Theodoret au l. 5. de son Histoire, c. 36. nous apprend que Theodose le Jeune se prosterna jusqu'à terre en presence des Reliques de S. Chrysostome, & pria pour son Pere Arcadius, & pour sa Mere Eudoxia, qui estoient decedez. Pourroit on en parlant de la pieté de cet Empereur, se dispenser de parler du Zèle de l'Empereur des François?

Louis le Grand n'oublie rien pour attirer nos chers Freres separez. Cassiodore conseille à son Prince d'imiter cette Mere, qui voyant son Enfant sur le bord d'un précipice, se donna bien de garde de l'épouvanter; elle l'appelle, elle luy montre son sein, pour l'engager à revenir. Peut on voir une conduite plus charmante, plus douce, plus charitable que celle de nostre grand Monarque, pour gagner nos Freres separez?

Revenez donc, nos tres chers Freres, venez hardiment. L'amour paternel que Louis le Grand conserve pour vous, est un élo-

100 **MERCURE**

quent Avocat qui plaide pour vous. Que l'éclair majestueux que chacun revere sur le front de nostre Souverain, que ce sacré vestige du doigt de Dieu que l'on y admire, que toute cette majesté ne vous éloigne pas. C'est un Pere qui va au devant de vous; c'est un bon Pasteur qui vous cherche; c'est le Fils Aîné de l'Eglise qui vous sollicite, qui vous appelle, qui vous tend les bras. Vostre retour fera la joye de son cœur. Cet incomparable Monarque fait la joye de l'Eglise. Matrem filiorum lætantem. Il faut une éloquence divine pour parler du zèle, de la

**GALANT.**     toi  
pieté, de la charité de Louis le  
Grand.

La Posterité pourra-t-elle croire  
ce que nous voyons? Les Souve-  
rains Pontifes, les Princes qui  
regneront, s'accorderont tous pour  
reconnoître que Louis le Grand  
est digne de l'admiration de toutes  
les Nations. Magnificentiam  
gloriæ sanctitatis tuæ loquen-  
tur, & mirabilia tua narra-  
bunt. *Psal. 144.*

La Piece que vous allez lire  
a esté présentée à l'Academie  
des Jeux Floraux de Toulouse.  
Elle est fort à l'avantage de

# 102 MERCURE

celles de vostre Sexe , dont le  
beau genie rend nos meilleurs  
Poëtes jaloux de leur plaisir.

## A P O L L O N

*Sur la création des nouvelles  
Musés.*

Fils du grand Jupiter, toy que le  
Pinde adore,  
Apollon, embrase mon cœur;  
Si dans les Jeux d'esprit je n'ay pu  
vaincre encore,  
Fais qu'aujourd'hoy je sois vain-  
queur.

2  
Ah, j'ay beau m'adresser à l'ardeur  
qui t'enflâme,  
Tu me refuses ton secours!

Le Ciel m'a fait naistre homme, & si  
l'on n'est point femme,  
Vous autres Dieux faites les  
sourds.

**S**  
Le Sexe en tes Etats trouve une libre  
entrée,  
Sans crainte il erre en tes forests,  
Et maistre du tresor de ta source sa-  
crée,  
Avide il y boit à longs traits.

**2**  
Ne suffit-il donc pas qu'il ait pour  
son partage  
Une beauté seure du prix?  
Triomphant de nos coeurs, aura-t-il  
l'avantage  
De triompher de nos esprits?

**S**  
Rome vit autrefois l'infortuné Tin-  
bulle

# 104 MERCURE

Par Nérée accablé de fers,  
Mais Rome ne vit point Lesbie avec  
Catulle

Disputer l'Empire des Vers.

§

Fremissant au seul nom de l'affreuse  
Satyre,

Les Femmes des Siecles passez  
Sçavoient coudre, filer, & peut-  
estre, un peu lire,  
Et c'estoit bien sans doute assez.

¶

Une seule jadis soigneuse de te  
plaïre,

Sur le Pinde voulut monter.  
La Grece l'admira, mais quel fut son  
salaire?

L'Amour vint l'en précipiter.

¶

Tout a changé de face, autant que  
dans Versailles

# GALANT. 105

On voit aujourd'huy de Heros,  
Autant que les Bourbons ont gagné  
de Batailles,  
La France compte de Saphos.

2

Ah, crois-tu, Dieu des Vers, qu'icy  
l'on s'accommode  
De voir le Sexe à tes genoux ?  
Non, Fille, & Femme, Auteurs, sont  
une étrange mode  
Qui choque l'Amant & l'Epoux.

2

Les Muses du vieux temps, tes Com-  
pagnes fidelles,  
Ne grondent pas moins à leur  
tour,  
Quand tu viens entouré de ces Mu-  
ses nouvelles  
Grossir leur nombre chaque jour ?

S

N'entendras-tu jamais les sçayantes  
injures

Qu'elles vomissent contre toy ?  
 Leurs soupîrs redoublez , leurs me-  
 naçans murmures  
 Ne te remplissent pas d'effroy ?

S

Calliope se plaint qu'aux bords de  
 l'Hippocrene  
 La Camus tient le même rang,  
 Que parmy nos grands noms aux  
 rives de la Seine  
 Occupe son illustre Sang.

Z

Que de Mortaing y brille avecque  
 trop d'empire,  
 Que l'aimable Bataille & la sçavante  
 Icier  
 Touchent si galamment la Lyre,  
 Qu'elles ont les encens de tout le  
 monde entier.

S

Que nous sert, dit Clio, que Suzé  
 & des Houlières

Se taisent au séjour des Morts,  
Si d'Encausse en dépit des Parques  
mutinées,  
Les fait vivre en les doux accords.

2

Scudery, L'heritier regnent dans ton  
Empire,

Thalie en murmure à l'écart,  
Et l'accuse en pleurant d'avoir donné  
ta Lyre  
A l'ingenieuse Bernard.

S

Si ton cœur insensible à tant de  
justes plaintes,

Laisse aux vents emporter leurs  
cris,

Ah, du moins, sois touché des legi-  
times craintes

Qui tourmentent tes Favoris.

2

Nos François, Successeurs de Virgile  
& d'Horace,

# 108 MERCURE

Craignent que le peuple coiffé  
Ne vienne les chasser du sommet du  
Parnasse,  
Après en avoir triomphé.

§  
Si jadis les traits de l'ignorante He-  
lene

Mirent le trouble en l'Univers,  
Ah, que ne fera point la cohorte  
hautaine  
Des beautez Faïseuses de Vers?

2  
Ouy, toy-mesme bien-tost n'ayant  
que ta Muzette,  
Tu leur cederas ces costeaux.

Oh, qu'on va rire alors de te voir  
chez Admette,  
Pour vivre, garder des troupeaux.

§  
Prévien's un deshonneur qui menace  
ta gloire;

A ta honte le Sexe est né.

Veux-tu bien le haïr ? Rappelle la  
memoire

De l'affront que luy fit Daphné.

**S**

Mais je te parle en vain , déjà tu te  
pré pares

A couronner quelque autre Iris.

Et bien , que de tes dons tes mains  
me soient avares,

Je sçay mépriser tes mépris.

**S.**

Bien tost fier du succès de mes nou-  
velles rimes ,

Je vais dans le sacré Vallon,  
Me voir vangé de toy par ces esprits  
sublimes ,

Dont chacun vaut un Apollon.

# 110 MERCURE

Tout ce qui peut estre utile à la santé, mérite qu'on le recherche. C'est ce qui m'oblige à vous envoyer une copie de ce qu'a écrit M<sup>r</sup> Pujol, Medecin de Saint-Ibars & de la Bastide, sur la fréquente Saignée.

A MONSIEUR \*\*\*

J'Apprens, Monsieur, avec beaucoup de plaisir, que les autoritez & les raisons dont je me suis servi dans ma dernière Lettre, pour prouver qu'il ne falloit pas purger dans

le commencement des Fièvres continuës ( à moins que les humeurs ne fussent turgentes ) ont esté de vostre goust ; & comme vous desirez que je vous dise ma pensée sur le frequent usage de la Saignée, qui fait aujourd'huy la pratique ordinaire de la pluspart des Medecins, j'entre d'abord en matiere, & dépoüillé de toute préoccupation, je vous diray que la frequente Saignée est un pur abus, & qu'elle est plus nuisible aux malades, qu'avantageuse, puis qu'elle les expose à des miseres sans fin.

## 112 MERCURE

Vous serez convaincu de cette vérité, si vous lisez attentivement les reflexions que je vais faire sur cette matiere, qui est de la derniere consequence, puis que toute la Medecine roule particulierement sur la Saignée & sur la Purgation, qui sont les deux grands Remedes directement opposez à la Plethore & à la Caco-chymie, que nous pouvons avec juste raison appeller les deux sources de toutes les infirmités de l'homme.

Il est constant, Monsieur, que la Saignée est le plus

# GALANT. 113

prompt, le plus efficace, & le plus salutaire remède de la Medecine, si elle est ordonnée à propos, & reiterée avec moderation; mais il faut aussi avouer que lors qu'elle est faite à contre-temps, frequemment & sans mesure, elle procure aux malades mille desordres, & les jette dans un pitoyable estat.

Je trouve qu'il y a dans le monde deux sortes de Medecins. Les uns sont extrêmement prodigues du sang, & les autres en sont extrêmement avares; & comme les

*Juin 1699.*

**K**

## 114 MERCURE

derniers perdent leurs maladies, pour ne leur faire pas tirer suffisamment du sang, les premiers au contraire les perdent pour les faire saigner, ou trop, ou trop fréquemment.

On ne peut douter qu'il n'y ait des occasions dans lesquelles la fréquente saignée est fort dangereuse, sur tout, quand elle est faite dans les indispositions qui n'en ont pas besoin, & c'est l'erreur ordinaire de la plupart des Chirurgiens de la campagne, qui poussez par un intérêt sordide, saignent indifféremment

& frequemment dans toutes  
sortes de maux, les personnes  
qui les appellent. Ils ne se  
contentent pas d'épuier leur  
sang, ils épuisent encore leur  
bourse, & leur ostent souvent  
la vie avant l'ordre établi par  
la nature, puis que sans ces  
frequentes Saignées ils au-  
roient sans doute vécu plus  
longtemps. Je veux cependant  
aujourd'huy leur apprendre,  
pour mettre leur conscience  
en repos, qu'ils ne devoient  
jamais s'ingérer de faire au-  
cune Saignée sans l'avis d'un  
sage & habile Medecin, à qui

Ki j

## 116 MERCURE

seul il appartient de connoître à fond, & de raisonner juste sur la nature & les causes des maladies, d'en prévoir toutes les suites, & d'en choisir tous les remèdes propres & convenables pour les détruire.

Je ne nieray pas que la Saignée ne soit utile & d'un grand secours dans de certaines maladies; mais son fréquent usage la rend si préjudiciable aux malades, qu'elle les conduit insensiblement au tombeau. Or comme une longue expérience m'a fait connoître les terribles accidens qui ont dé:

concerté ceux qui ont embrassé l'une ou l'autre de ces deux opinions si opposées, je ne fais pas de difficulté de prendre le milieu, qui est la voye la plus seure & la plus raisonnable, qu'on doit suivre pour se conduire heureusement dans l'usage de ce grand remede, *Medium tenuere beati, & medio tutissimus ibo.*

Cela supposé, je dis sans hesiter, que la frequente Saignée est un pur abus. Premièrement, parce qu'elle empêche les crises dans les Fièvres continuës & malignes, dans

## 118 MERCURE

lesquelles la nature fait éclorre ses miracles, si elle n'est pas troublée dans ses desseins. Secondement, parce qu'elle jette la pluspart des malades dans des Hydropisies incurables. Pour avoir une juste idée & une claire intelligence de ma première proposition, il faut sçavoir qu'il n'y a point de remede plus leur & plus puissant pour tirer d'affaires un homme qui est attaqué d'une Fièvre continuë ou maligne, qu'une parfaite crise. C'est le sentiment de Galien, cap. 3. lib. 3. de cris, où il dit que les Fièvres conti-

nuës se terminent, ou par les sueurs, ou par les urines, ou par les diarrhées, ou par le vomissement. Or afin qu'une crise soit bonne & louable, elle a besoin de trois choses, sçavoir de la coction des humeurs morbifiques, de la separation des utiles, & ensuite de l'évacuation. *Ad crifim perfectam tria requiruntur, coctio humoris morbifici, secretio & expulsio*, comme enseigne le même Galien, Com. Aph. 22. sect. 4. La coction est absolument neccessaire, puis qu'elle marque la vitesse & la securité

## 122 MERCURE

rapido formée de la plus pure  
& de la plus subtile partie du  
sang, sont les principaux in-  
strumens, dont la nature se  
sert pour faire heureusement  
ses fonctions; & si ces parties  
spiritueuses du sang, qui don-  
nent le mouvement à tout le  
corps, ont esté épuisées &  
dissipées par le fréquent usage  
des saignées, comme il n'en  
faut pas douter, la nature,  
qui ne subsiste que par leur  
secours, ne sera jamais en état  
de se débarrasser de ces hu-  
meurs corrompus, par une  
crise avantageuse. C'est pour

J

1781

cela que M<sup>r</sup> de la Chambre dit fort ſçavamment, que le mouvement des eſprits ne ſe fait que pour communiquer la chaleur vitale à toutes les parties, pour leur porter le ſang dont elles ſe doivent nourrir, & pour transporter les humeurs d'un endroit à l'autre. Or comme le frequent uſage des Saignées qu'on employe dans les Fièvres continuës & malignes, affoiblit extrêmement la nature, & luy oſte les forces qui conſiſtent dans le ſang, & dans les parties actives, & volatiles, elle tombe

Lij

## 124 MERCURE

dans l'impuissance de cuire les matieres vitieuses qui causent la Fièvre, de les separer, & de les vuider pour la guérison ou pour le soulagement du malade. Quelle crise, de grace, peut on se promettre d'une nature affoiblie, & comme mourante, puis que les esprits ont esté épuisez & comme ancantis; & si la nature ne peut agir sans l'aide du sang, des esprits & de la chaleur naturelle, qui sont, comme nous avons déjà dit, les instrumens dont elle se sert pour arriver à ses fins, que peut-on attendre

de cette fréquente effusion de sang en faveur des malades, que le desespoir de leur rétablissement, puis qu'on luy a osté les armes avec lesquelles elle auroit puissamment combattu la maladie?

Que diriez-vous d'un convalescent, qui estant revenu de sa maladie, & ayant de la peine encore à se soutenir, voudroit se battre contre un homme gay, frais & robuste? Vous diriez sans doute, qu'il auroit perdu le sens, puis que sa grande foiblesse ne luy permettroit, ny de l'attaquer, ny

126 **MERCURE**

de se défendre. Voilà , Monsieur, le véritable portrait de la nature affoiblie & épuisée par le fréquent usage des saignées, qui ont esté faites dans une Fièvre continue ou maligne. Les mauvaises humeurs l'emportent sur elle, & nous voyons tous les jours, que tant s'en faut qu'elle ait assez de force pour livrer bataille contre ses ennemis, & pour se tirer d'affaires, qu'au contraire elle n'est pas en estat de se défendre, si ce n'est tres foiblement, & par là elle est obligée de succomber par la violence de la

maladie, & par la furie de ses  
 symptômes, il est à présumer  
 que si on avoit ménagé le  
 nombre des saignées, elle se-  
 roit revenue du combat toutes  
 victorieuse.

On ne peut pas s'imaginer  
 qu'on ait d'ailleurs la chaleur  
 naturelle, & les forces soient  
 soutenues par des saignées. Aussi  
 est-il appelé le droit de la  
 nature, le baume de la vie,  
 le soutien des foibles, le siège  
 de la chaleur naturelle, & de  
 tous les esprits. On le  
 fait que si l'on s'attache aux  
 signes de la vie dans le

## 128 MERCURE

fréquentes évacuations du sang, comme le corps ne subsiste que par la chaleur & par les esprits, il arrivera à coup sûr, que les facultez vitales diminueront, & que toutes les parties s'affoibliront d'une manière extraordinaire. Ainsi il est à croire que la grande dissipation de ces esprits, & la diminution considérable de cette chaleur naturelle, seront infailliblement suivies de la mort.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est de voir certains Médecins, qui dans le septié-

me jour d'une Fièvre continue, qui est critique, à cause du délire, de la difficulté de respirer, des grosses douleurs de teste, & des grandes inquiétudes qu'ils remarqueront dans le malade, ordonneront hardiment une saignée, qui sera peut estre la huit ou dixième qui aura esté faite, pour dissiper, disent ils, ces funestes accidens, qui sont les avanteurs de la mort. Cependant ils se trompent dans leur raisonnement, puis que ce ne sont que les symptômes de la prochaine crise, comme dit

Hippocrate Aph. 13. sect. 1. se  
 comme declare Galien Com  
 Aph. 71. sect. 4. de sorte que  
 comme remarque un illustre  
 Auteur, par cette pernicieuse  
 Saignee ils reduisent la nature  
 à succomber dans le combat  
 où elle auroit triomphé, si on  
 ne luy avoit pas osté les forces,  
 & si on l'avoit laissé agir sans  
 l'accabler. C'est aussi le senti-  
 ment du même Vuillis, *cap. de*  
*Pbleb.* où il defend la Saignee  
 dans l'estat de la maladie, par-  
 ce que comme la nature est  
 uniquement occupée dans ce  
 temps là à procurer au ma-

lade une bonne crise, elle ne doit pas estre détournée de son entreprise par la Saignée. *Quippe in illo, dum natura crisis moliens maxime occupatur, adeo ut spiritus, summè laborent, et sanguis valde fermentescat, ista supremus ejus rixus perturbari non debet.*

Galien voulant donner du cœur à un jeune Medecin qui tremble à la vûe de ces Symptômes, luy parle en ces termes, *in his, ne perterraris, etiamsi delirare aut subsilire hominem videas*, c'est à dire, ne t'épouvante pas dans ces desor-

## 132 MERCURC

dres, quoy que ton malade tombe dans le delire, ou qu'il fasse les efforts pour se lever & se jetter du lit en bas. Un grand genie de ce Siecle en donne la raison. *Ideo, dit il, succrescentibus procellis vergente natura ad crism per symptomatum ingravescentiam, instar vulgi non perireatur Medicus cum saepe saepius ab ipsis fausta superveniente vacuatione, sanitas in tuto brevi constitutur: c'est à dire, si de nouveaux orages surviennent dans le temps que la nature travaille à la crise par le rengregement des sympto-*

mes, que le Medecin ne s'étonne pas, comme fait le vulgaire, parce que ces tempêtes sont tres souvent suivies d'une heureuse évacuation qui met le malade à l'abry du naufrage dont il étoit menacé, & le guerit parfaitement. Que de suites funestes ai-je remarqué par le frequent usage de la saignée dans les Fievres malignes, qui sont accompagnées d'une Fievre legere d'un Poux petit, d'un grand abattement de forces, & cependant par ces frequentes saignées, on a attiré l'humeur maligne dans le

134 **MERCURE**

cœur, & en diminuant le sang, en épuisant les esprits & les forces, cette noble partie a été dans l'impuissance de repousser l'ennemi, ou de le dompter & le pousser au dehors. N'est-il pas de notre devoir dans cette occasion, sans avoir recours à de si fréquentes saignées, qui sont ordinairement mortelles, de suivre le mouvement de la nature, dont le propre est d'expulser la malignité par les pores, comme dit Hippocrate, *quonatura vergit, eo ducere oportet per loca conferentia*, c'est-à-dire ; il faut

# **VALANT** 135

vuider les humeurs qui ont  
besoin d'être mises dehors par  
les lieux commodes, où prin-  
cipalement la nature tend, &  
si on en use autrement, on per-  
vertit l'ordre de la nature, on  
violente les forces, & on met  
le malade en danger de périr.  
Ainsi à son imitation, nous  
sommes obligez de mettre en  
usage, les Cardiaques, les Dia-  
phoretiques, & les Sudorifi-  
ques, qui sont chargez de sels  
volatils, sans pourtant trop  
agiter la masse du sang, pour  
rendre ses parties plus aisées  
à se separer les unes des au-

# 136 MERCURE

tres, & pour tenir les pores de la peau plus ouverts, afin qu'ayant facilité par cette voye, la transpiration, la nature estant aidée par l'insinuation de leurs parties spiritueuses, se décharge des humeurs corrompues, qu'elle renferme dans son sein & par cette abondante évacuation le sang se purifie, & se spiritualise, la fièvre diminue sensiblement, & le malade se rétablit peu à peu.

Les desordres de la fréquente saignée ne se remarquent pas seulement dans les fièvres continuës & malignes, mais

encore dans les pleures fies, dans lesquelles on saigne bien souvent jusques dans l'excès, puis qu'on ne fait pas difficulté d'ordonner quatorze, dix huit & vingt saignées, qui sont ordinairement suivies d'un funeste succès, comme l'expérience le demontre tous les jours. La raison de ce terrible événement se tire de ce que la nature estant épuisée par ces fréquentes & copieuses saignées, devient si foible & si languissante, qu'elle tombe dans l'impuissance de cuire les matieres extravasées pour les ren-

*Juin 1699.*

M

# 138 MERCURE

dro capables d'être rejetées,  
& de procurer aux malades  
quelque favorable crise, d'où  
vient que si la Pleurésie ne se  
guérit pas par ces endroits, elle  
dégénere en empyème, auquel  
la Phthisie succede presque  
toujours, à moins que le ma-  
lade ne les jette par la bouche  
dans l'espace de quarante  
jours, comme enseigne Hy-  
pocrate art. 8. §. 11. §. 12. ce  
qui arrive fort rarement.

Je ne scaurois approuver l'o-  
pinion de Sylvius, Vanhel-  
mont & Vanhadin qui rejet-  
tent la saignée dans la Pleurésie.

# BALLA III

Dij

fiel, puis qu'il est de plus de  
gue l'air se trouve bouillie, et  
qu'elle devient le premier sang  
pur, et le plus net des plus  
subtils, dont on se sert  
pour prévenir les progrès de  
toutes les inflammations in-  
ternes, et particulièrement des  
parties du cerveau, quand  
elle est faite avec une propor-  
tion convenable avec un modera-  
ment de vin de raisin, et de sucre  
rien à l'estat des forces, et un  
moyen de rendre le vin de raisin  
plus subtil, et de le rendre en la  
manière ordinaire, qui est proportion-  
née à la nature de la chose.

M ij

140 **MERCURE**

Galien. *caus lib 10. Met. assu-*  
*re que la vie de tous les Pleu-*  
*retiques est uniquement ren-*  
*fermée dans les forces, *plurim-**  
**is omnibus satis una est vir-**  
**rium robur.** En effet, c'est par  
 son secours qu'on arrête l'in-  
 flammation, & qu'on fait re-  
 vulsion des humeurs qui se  
 jettent avec impetuosité dans  
 la pleyre. Je grossirois trop  
 cette lettre, si je voulois rap-  
 porter les autorités, les rai-  
 sons, & les expériences invin-  
 cibles des Anciens, & même  
 de beaucoup de Modernes,  
 contre cette méthode, qui

prouvent avec une évidence parfaite la nécessité de la saignée dans la Pleuresie; les curieux se donneront la peine de les lire chez eux. Cependant on ne doit pas oublier les alterans pour rafraîchir la masse du sang & diminuer son mouvement, les Bechiques pour faciliter l'expulsion des crachats, & enfin les sudorifiques pour faire transpirer les levains étrangers, qui sont contenus dans le sang & qui entretiennent la fièvre & la Pleuresie.

C'est la voye la plus propre & la plus convenable que la

# 142 MERCURCE

nature choisit pour terminer  
 heureusement cette maladie si  
 dangereuse. C'est un fait d'ex-  
 perience qu'on voit souvent que  
 la plupart des patients qui se  
 trouvent atteints de quelque  
 pleurésie, se tirent d'affaire,  
 après qu'on leur a fait saigner,  
 au moyen des saignées, dont la  
 nature, qui est en eux, se fait  
 guérir, si les saignées ne se font  
 vent dans la saison, et si on  
 ne prend pas garde à ce qu'on  
 ne deshydre pas le malade, et  
 si ce n'est ordinairement par  
 quelques saignées, si on  
 si pour donner quelque état

importante matiere, on doit  
 ſçavoir avec les modernes,  
 que pour faire une bonne &  
 loüable coction, il faut par-  
 ticulierement que les glandes  
 de l'eſtomac verſent con-  
 tinuellement dans ſa cavité  
 une liqueur acide qui ſert de  
 levain pour faire fermenter  
 les alimens & les bien diſſou-  
 dre, après avoir eſté mâchéz  
 & poſtris dans la bouche au  
 moyen de la ſalive qui coule  
 des ſalivaires ſuperieures & in-  
 ferieures, des glandes ſublin-  
 gnales & de celles de la bou-  
 che. C'eſt pour cela que les

## 144 MERCURE

alimens mal mâchez ne se digèrent pas bien.

D'ailleurs, l'esprit animal, que nous pouvons appeller le principal dissolvant des alimens & l'ame de la fermentation, y contribuë beaucoup, & nous remarquons que plus il abonde, plus facilement aussi leur distribution s'en fait. C'est par cette raison que l'estomach a recëu tant de nerfs, qui marquent la nécessité des esprits animaux pour faire la digestion. Disons enfin, que comme cette liqueur aride est la partie du sang la plus penetrante

netrante, le bon sang est une des principales causes d'une parfaite digestion. Aussi voyons nous, que les jeunes gens digerent plus facilement les alimens que les vieillards, les sanguins que les pituiteux, parce que leur sang fournit à l'estomac de meilleurs acides, beaucoup plus d'esprits & de chaleur, comme a tres-bien remarqué le celebre M' Duncan. Ces choses estant ainsi établies, j'e dis que comme le sang a été épuisé par le frequent usage de la saignée, il ne scauroit fournir à l'esto-

*Juin 1699.*

**N**

## 146 MERCURE

mac que de mauvais levains qui sont incapables de diviser les alimens & de rompre la tiffure qui tient leurs principes liez ensemble. Disons encore que les acides ne sont pas répandus dans le ventricule en une fuffifante quantité pour brifer les alimens, & les bien diffoudre. Ils font même fi fort embarrassez dans les matieres heterogenes qui y croupiffent, qu'ils ne peuvent agir que fort foiblement sur eux.

D'ailleurs, la chaleur naturelle a esté fi debilitée, les esprits fi épuifez, & leur mou-

vement si affoibly , qu'ils sont dans l'impuissance de reduire les alimens en un bon chyle , d'où s'ensuivent des indigestions & des cruditez fort considerables , de sorte que les alimens se trouvant mal digerez dans l'estomac , & mal fermentez dans le sang , ils donnent lieu à une continuelle generation d'humeurs crûs , pituiteuses & sereuses , qui causent une infinité d'obstructions dans les glandes & dans les vaisseaux , ce qui fait que la lymphe est contrainte de se dégager & d'inonder quelque partie. Nij

Ajoutons que ces obstructions grossissent si considérablement dans les premières voyes, qu'elles étreignent le passage au sang, qui doit entretenir la chaleur naturelle, fournir la matière aux esprits, & vivifier les parties. Cela est cause qu'il circule lentement faute d'esprits & de dissolvant, de manière que s'arrêtant facilement dans les parties, il oblige la serosité de s'en separer, & de se jeter dans quelque capacité, pour y engendrer l'une ou l'autre hydro-pisie.

## **GALANT: 149**

En effet, comme le sang ne circule pas avec vitesse, il n'est pas en état de se décharger de ses impuretez, lesquelles venant à infecter tous les jours de plus en plus toute la masse, elles la chargent de beaucoup de cruditez & de serositez, & comme ces serositez en sont la partie la plus tenue, elles exudent sans aucune peine à travers les membranes de ces vaisseaux, & se precipitent en diverses parties du corps, suivant les différentes dispositions qu'elles y rencontrent pour y former l'hydropisie.

N iij

## 150 MERCURE

Concluons enfin, que comme par ces fréquentes saignées la chaleur naturelle & les esprits ont esté épuisez, le sang devient une masse indigeste, languissante & comme morte, laquelle étant dénuée de ses parties spiritueuses & nourricieres, bien loin de reparer les brèches & la perte que les parties ont soufferte pendant tout le cours de la maladie, elle sert au contraire de matiere pour former l'hydropisie, puisqu'elle est presque incapable d'aucune fermentation. C'est à cause

# GALANT. 151

de cela que les malades restent pâles, foibles, languissans, & sans appétit. Les pieds même & les jambes s'enflent peu à peu, & cette enflure prouve évidemment la pauvreté & la dissolution du sang, aussi bien que le commencement de l'hydropisie.

Passons, Monsieur, s'il vous plaît, des modernes aux Grands Hommes de l'Antiquité, & disons que le sçavant Galien 3. de fac. nat. & 4. de us. part. veut que le ventricule fasse la première coction, qu'il cuise les ali-

N iij

## 152 MERCURE

mens & les convertisse en chy-  
le par une vertu & propriété  
specifique , comme aussi par  
sa chaleur & par celle qui luy  
est communiquée des visce-  
res qui sont placez auprès de  
luy , & qui sont autant de  
charbons, qui font bouïllir  
la marmite naturelle. Ensuite  
cette matiere butyreuse, ou  
cette liqueur laiteuse, sort de  
l'estomac par son ouverture  
inferieure, & est chassée dans  
les intestins , & portée par  
les veines mezaraiques dans  
le parenchyme du foye , dans  
lequel la portion la plus pure

# **GALANT.** 153

& la plus temperée du chyle acquiert une parfaite couleur rouge , & un temperament chaud & humide & est appelée sang. C'est pour cela qu'on le nomme la boutique de la sanguification, le magasin du sang , & l'architecte de l'esprit naturel. En effet, la grandeur du foye , le grand nombre des veines qui sont dans son parenchyme, & tant d'anastomoses qu'à la veine porte avec la veine cave , prouvent visiblement que le foye a la vertu de convertir en sang le chyle, qui a esté éla-

## 154 MERCURE

bouré dans le ventricule & de le teindre de sa couleur rouge : de sorte que si les hydropiques font un mauvais sang, c'est parce que leur foye est extrêmement alteré, dont le propre est, non seulement de donner la rougeur, la forme & la perfection au sang, mais encore de nourrir à ses propres dépens toute la famille du corps, comme dit M<sup>r</sup> Duret par ce texte. *He. par principatum obtinet œconomia naturalis, partiumque nutritiarum, penes quod est ipsa nutritio in commoda ejus valetudine,*

# GALANT. 155

*sicut atrophica & nutricatus de-  
pravatio in adversa.*

Sur ce fondement , je dis que la chaleur de l'estomac , dont l'excellence , la dignité & la nécessité sont connues de tout le monde , ayant esté presque dissipée par les fréquentes saignées , & sa vertu propre renversée & comme abolie , elles ne sont plus en estat de cuire les alimens , dont on use après qu'on croit estre revenu de la maladie , ny de fournir une matiere louïable pour la production des humeurs. Ainsi à la place d'une

## 156. MERCURE

bonne coction nous ne remarquons que de grandes indigestions, & des amas considérables, qui produisent de sensibles alterations à toutes les parties du corps, & forment insensiblement l'Hydropisie, parce que, comme le foye a esté refroidi par ces fréquentes saignées, & qu'il ne reçoit que des chiles cruds & indigestes, qui ne se peuvent plus bien digerer, il est nécessaire qu'à la place du sang il engendre de l'eau, puis qu'on ne sçauroit esperer un bon sang que d'un bon chyle, dont la

bonté dépend de la bonne constitution de l'estomac ; & des autres parties voisines ; de sorte que nous pouvons dire que la mauvaise coction de l'estomac est la source d'une infinité de maux, & que ses défauts sont portez jusqu'aux parties les plus éloignées, comme dit Hippocrate 6. Epid. sect. 3. *Ventris segnitias, vasorum impuritas, omnium confusio*, c'est à dire, la paresse du ventre est la confusion du corps, & rend les vaisseaux impurs ; de maniere que comme le foye ne peut plus corri-

## 158 MERCURE

ger les vices de la premiere coction, ny donner aux alimens, qui n'ont pas esté assez ouverts & attenués, la cuite & la dissolution qui leur manque, il ne produit qu'un sang plein de serositez & de phlegme, & il est à même temps frustré de la sanguification, qui n'est jamais blessée qu'il ne soit refroidi. Il est assez facile d'en comprendre la raison, parce que comme le foye, aidé de la chaleur naturelle, est, selon Galien, le principal instrument de la generation du sang, & qu'il arrive que dans

l'Hydropisie, cette generation du sang, ou ne se fait pas, ou qu'elle se fait mal, il faut necessairement conclurre que le foye est offensé, & même attaqué d'une intemperie froide.

Le même Galien lib. de sang. miss. c. 19 & 2. de fac. nat. c. 8. assure que si les hémorroïdes, ou les mois coulent dans l'exces, & pendant long temps, le foye ne se refroidit pas seulement, mais encore tout le corps. Je dis qu'il en arrive tout autant à ceux qui ont esté saignez frequemment dans

une Fièvre continuë ou maligne, parce que les frequentes saignées ont tellement affoibli & épuisé la chaleur naturelle du foye, & ruiné son estat tonique, qu'il en contracte une intemperie froide, par laquelle il est incapable de changer en sang le chile qui luy est envoyé. Ainsi nous pouvons conclurre avec ce grand Heros de la Medecine, que toute sorte d'hydropisie est engendrée par un grand refroidissement de foye, soit qu'il ait premierement commence là, ou qu'il soit survenu par la

communication du vice des autres parties.

Le sçavant Oribasius est de ce sentiment, quand il dit que l'Hydropisie se fait, ou par une excessive froideur du foye, ou par la surabondance d'un sang froid qui est dans tout le corps, ou parce que quelques autres parties se trouvant extrêmement froides, communiquent la même froideur au foye. L'Hydropisie ne se formeroit jamais, conclut ce grand genie, si le foye ne tomboit dans le refroidissement. C'est pour cela que l'Hydro-

*Juin 1699.*

○

## 162. MERCURE

pisie est définie une tumeur contre nature, ou de tout le corps, ou de l'abdomen, causée par une intemperie froide du foye, en veüe de laquelle il ne peut pas faire du sang selon le dessein de la nature.

Mon intention n'est pas Monsieur, de condamner la saignée, ny de la bannir de la Medecine, puitquelle nous paroît d'un grand secours en plusieurs occasions, & que nous recevons tous les jours de grands avantages quand elle est ordonnée à propos, & reiterée avec moderation;

je n'en veux qu'à son fréquent usage, par lequel les forces du malade, sont épuisées, les crises empêchées; la coction des alimens renversée, le foye refroidi, les fonctions naturelles affoiblies; & par une suite nécessaire & à même temps fatale, l'Hydropisie est engendrée. Il est donc bien facile de comprendre presentement, qu'il est de la prudence d'un habile Medecin de conserver le sang d'un pauvre affligé, qui est le premier mobile de son corps, & le principe de sa vie, fin que la nature n'étant pas

troublée par ces fréquentes saignées, puisse critiquer avantageusement pour luy, puisque la crise n'est autre chose qu'un effort que la nature fait pour dompter la maladie, & les évacuations qui arrivent, n'en sont qu'une fuite favorable. Ainsi 3. de cris. c. 1. il est dit que *Crisis exquisitè perficitur, à natura, ea quæ præter naturam sunt superante*: mais les malades sont bien souvent privez de cet avantage, parce que les fréquentes saignées dissipent entièrement le peu d'esprits, qui restent dans le

sang, & qui luy donnent le mouvement de l'effervescence, d'où s'ensuit l'extinction de la chaleur naturelle avec la mort, qui n'arrive que par son deffaut, comme remarque le Prince des Philosophes *lib. de vit. & mor. Omnibus corruptio fit propter calidi defectum*, & ailleurs il dit, que l'ame ne sçauroit subsister, ny faire ses fonctions sans son ministere. *Anima igne omnia in corpore operatur.* Soyons de grace, Monsieur, bons œconomes de cette liqueur si précieuse, sans laquelle il est impossible de

# 1661 MERCURE

vivre. Eloignons-nous de la pratique de certains Medecins qui ordonnent les frequentes saignées, parce, disent-ils, que le sang est tout pourri, mais l'experience combat puissamment cette raison, puisqu'on n'a jamais vû, que le vin gâté se raccommode à force d'en tirer au tonneau. N'avons-nous pas la Chymie qui nous fournit beaucoup de remedes, qui sont d'une grande efficacité pour deputer la masse du sang, sans avoir de si grandes attaches pour les frequentes saignées; par lesquelles il

est plus depravé à cause du  
continue l'épuisement qu'el-  
les font des esprits ?

J'avouë qu'on doit mesurer  
les saignées par la grandeur de  
la maladie, mais ie sçay aussi  
qu'on doit avoir incessamment  
devant les yeux, les forces du  
malade, & les presentes & les  
futures, afin que la nature soit  
toujours en état de combattre  
vigoureusement contre le mal  
& le surmonter. L'état des for-  
ces est de la dernière conse-  
quence, puisque sans elles tout  
est perdu sans aucune ressour-  
ce, & comme l'on dit ordinai-

rement touchant les montres solaires, *sine sole nihil*, nous pouvons aussi dire avec justice *sine viribus nihil*, touchant la cure des maladies. Appellons enfin nos experiences au secours de la raison, puisque la science sans l'experience appartient plutôt aux autres, qu'à nous même, comme dit Aristote lib. 2. met. cap 1. *Scientia sine experientia aliorum potius quam nostra confusa est.* C'est pour cela que nous pouvons dire que le raisonnement n'est qu'un enchanteur, s'il n'est soutenu de l'experience, sans la.

laquelle bien loin de parvenir à la connoissance de la verité qu'on recherche, on se trouve rempli de vieilles erreurs, & on tombe dans des abîmes de confusion & de desordre, où bien souvent les plus éclairés se perdent. *Experientia est rerum omnium magistra.* Cela est tellement vray que Galien, ce grand genie d'Hippocrate, appelle fort judicieusement la science & l'experience, les deux jambes sur lesquelles la medecine est appuyée, & marche par tout avec promptitude, avec assurance & avec plai-

Juin 1699.

P

*fir, cito, tuto & jucundè*

Je pourrois vous alleguer d'autres raisons pour justifier la verité de mes Hypotheses, mais je les obmets pour ne point passer les justes bornes d'une Lettre; Je suis, mon cher Confrere, vôtre tres, &c.

Voicy une addition que M<sup>r</sup> l'Abbé desLandes a trouvé à propos de faire à la Dissertation sur le Purgatoire.

*Un de mes Amis m'engage de faire quelques additions à la Dissertation du Purgatoire, & d'imiter la sage conduite de Saint*

Augustin, lors qu'il disputoit contre les Pelagiens. Convenons, leur dis-il, des armes dont nous nous servirons. Vous voulez l'Écriture, & c'est justement ce que je veux. Vous voulez la Tradition, & c'est ce que je veux; vous voulez enfin le commun consentement de l'Eglise, nous voilà d'accord, Ego hæc arma Ecclesiæ quæ vincunt non dimitto. Ne changez pas d'armes, ne me proposez pas des argumens, qui n'ont de fondement que dans la subtilité de vostre esprit. Argumenta quæ profertis humana sunt. Vers la fin du ch. 5. du l. 6.

P ij

contre Julien, & au commence-  
ment de ce chapitre il luy dit; soyez  
sincere, & ne faites pas comme le  
serpent; qui se glisse d'un costé &  
d'autre, ou pour fuir, ou pour se  
défendre. Ce n'est pas à moy à qui  
vous faites la guerre, c'est à l'E-  
glise, nostre sainte Mere: Frustra  
te intorquens vanis argumen-  
tationibus, non contra me,  
sed aduersus commuem ma-  
trem spiritalem.

Si les plus sçavans Protestans  
ont cru que l'article du Purgatoire  
n'estoit pas un motif de separation,  
nos Freres separez, qui ne sont  
pas Docteurs & tres éclaircz

comme ces Messieurs, ne doivent avoir aucune peine de reconnoistre cet article. J'ay justifié que Luther, Calvin & Pierre Martyr, avoient parlé du Purgatoire avec autant de netteté que les Peres; ils ont voulu à la vérité chicaner sur quelques circonstances: mais Jean Hus ne laisse aucun doute. Voicy en deux mots l'éloge de Jean Hus: Testis & martyr veritatis. Les Protestans l'admirent comme le martyr de la vérité. Il a fait un Livre qui a pour titre, De fidei suæ elucidatione, T. 1. fol. 11. Fideles juvant suis orationibus, jejuniis atque elec-

P iiij

# 174 MERCURE

mosinis, & aliis sanctis operibus, sanctos dormientes Ecclesiæ, ut à pœnis Purgatorii exeant, & in patria citius collocentur; *mais au T. 2. fol. 50. il rapporte fort au long le passage de Saint Paul: Quasi per ignem, & celui de Saint Matthieu qu'il y a des pechez qui ne sont remis, ny dans ce monde, ny dans l'autre, d'où il conclut qu'il y a certains pechez qui seront remis Il s'étend ensuite sur les loüanges qu'il donne à Saint Thomas, dont il repete les termes Profunt autem eis, secundùm sanctum Doctorem, non ad meritum vitæ æternæ,*

quia illud meruerunt dum vi-  
 verent, sed profunt ad mitiga-  
 tionem poenæ, ad gloriæ ac-  
 celerationem. *Il ajoûte que la*  
*Sainte Hostie, salutaris hostia,*  
*qui est Christus, est proximam*  
*defunctorum suffragium : &*  
*il conclut par une pressante &*  
*forte morale, en disant que c'est*  
*aussi par une sainte vie, que les*  
*Enfans soulagent leurs Peres,*  
*bene vivendo. Le sçavant Ca-*  
*lixius, si connu par ses doctes*  
*Ecrits : Nous n'avons jamais*  
*nié, dit il, & nostre Eglise demeure*  
*d'accord que l'ancienne Eglise,*  
*antiquam Ecclesiam pro de-*

# 176 MERCURE

functis deprecari solitam, *Cat. Num. l. 20 de l'estat du Purgatoire. J'ay bien ciéé Pierre Martyr sur l'Ep. aux Corinthiens. Il s'explique encore tres-nettement dans l'Apologie Scimus veteres loqui de oratione pro mortuis, quod nos non prohibemus.*

*Le docte & éloquent Chemnicus s'explique avec sincerité. Il tâche d'excuser cette Confession de Foy, mais d'une maniere si tranquille & si modérée, qu'il est facile de juger qu'il est du même sentiment que Luther, & il conclut en disant ce qu'il en pense. Existimo non esse peccatum, ex libera*

devotione ita orare, ut Deus animæ, si in tali statu sit, miseretur.

*Calixtus rapporte fort au long le passage de Saint Paul, & il m'a appris une circonstance, que Tertullien & S. Ambroise avoient oubliée. Il dit que dans l'Eglise de Corinthe il y avoit une erreur, qui estoit qu'un Ami se faisoit baptiser lors que son Ami estoit mort sans Baptême, & le Baptême se faisoit sur le tombeau & au nom de cet Ami: d'où Saint Paul prend occasion de prouver la Résurrection; car inutilement vous vous souvenez, vous vous faites bapti-*

## 178 MERCURE

fer sur les tombeaux de vos Amis, si les Amis ne resuscitent pas. Voyez l'erreur des Corinthiens; ils attribuoient au Bapême la même vertu qu'à la Priere & à l'Aumône, qui soulagent les Défuns.

Il n'y a donc plus lieu de douter de l'article du Purgatoire, puis que les plus sçavans Protestans en conviennent; & je puis dire de ces Messieurs, ce qu'Homere a dit de la Lance d'Achille, qu'elle guerissoit les playes qu'elle avoit faites.

**Le Roy a donné la Charge d'Aumônier de Sa Majesté,**

vacante par la mort de M<sup>r</sup> l'Abbé de la Chastres, à M<sup>r</sup> l'Abbé de Sourches, Docteur de Sorbonne, aussi distingué par sa doctrine que par une pieté & une conduite exemplaire. Il est Fils de M<sup>r</sup> le Marquis de Sourches, Grand Prevost de l'Hostel. La conduite d'un Pere si sage qu'il a toujours eüe devant les yeux, aussi bien que celle de Madame sa Mere, dont la haute vertu est si connue, ne laisse aucun sujet de douter, qu'il ne remplisse parfaitement les devoirs en les imitant.

## 180 MERCURE

Je vous envoie la suite des Arrests , Edits & Declarations que vous avez demandée , & je continueray tous les mois à le faire , puisque vous le souhaitez ; mais ne soyez pas surpris si la plupart des dattes ne sont pas du mois que je vous fais part de ces Edits. Je vous ay déjà mandé qu'on ne les imprime pas dans le temps qu'ils sont donnez.

Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 5. May , qui ordonne que les Arrests des 10. Avril & 12. Juin 1683. rendus

au sujet des usurpateurs de la Noblesse, seront executez selon leur forme & teneur ; & qu'il sera ajoûté foy aux expéditions & autres Actes qui seront delivrez par le Sieur Clerambault.

Arrest du Conseil d'Etat du Roy du même jour, qui ordonne entre autres choses, que les Matriculaires au nom desquels il a esté ou sera expédié des quittances de Finance en execution des Rolles arrestez au Conseil, seront tenus de resirer incessamment lcsdites quittances, d'en signer les ampliations & d'obtenir des Lettres de Provisions ou

*de Ratifications en la grande Chancellerie, conformément aux Edits, Declarations & Arrests rendus sur ce sujet. Sinon, & à faute de ce faire, ordonne Sa Majesté qu'ils demeureront déchûs de la faculté à eux accordée par l'Arrest du Conseil du 2. Juillet 1689. & en consequence que leurs Offices seront & demeureront acquis à S. M. & vacans en ses revenus casuels.*

**Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 12. may qui regle le droit de marc d'or, & autres frais & expéditions des Provisions qui seront expe-**

diées pour les Offices de Greffiers, fixe les droits du Sceau pour les Commissions desdits Offices, & la reception des pourvûs ou commis, & modere à quatre sols le droit du Controлле des Exploits qui seront faits à la Requête de Mr François Fontaine.

Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 26. May portant que les Officiers ou Acquerens qui n'ont representé pardevant les Sieurs Intendants & Commissaires de Paris leurs quittances de Finances, & Titres en execu-

tion des Declarations du 4 Octobre 1698. seront tenus de les représenter dans le mois de Juin prochain ; à faute dequoy le fonds de leurs gages, & augmentations de gages sera porté au Tresor Royal à commencer du premier Juillet 1699.

Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 2. Juin en interpretation de ceux du 9. May dernier, portant Reglement pour le commerce des laines.

Les remarques que vous allez lire, ont été faites pour satisfaire une Dame, qui en lisant l'Histoire de Charles

Quint, demanda quelques éclairciffemens sur des faits particuliers.

A MADAME DE \*\*\*

**Q**Uoyque je convienne avec vous, Madame, que les moindres circonstances, qui regardent la vie des grands hommes, demandent de l'attention, je vous avouë cependant que j'ai de la peine à vous faire part des remarques qu'on a faites concernant l'Histoire de Charles Quint.

Quand on écrit à des per-  
*Jun 1699.* Q

## 186 MERCURE

sonnes qui ont comme vous un genie naturellement solide, éclairé par les belles Lettres, & poly par le commerce du monde le plus délicat & le plus raffiné, il n'est pas aisé de leur dire des choses qui puissent les instruire, & moins encore les divertir.

Je n'ay rien lû de bien positif sur la question que vous me faites touchant la Mere du fameux Dom Jean d'Autriche, si ce n'est que ce Prince nâquit à Ratisbonne, le 24 de Février 1545, qu'une Demoiselle de cette Ville, appelée

Q

# GALANT. 187

Barbe Blomberg, voulut bien prêter son nom, & passer pour sa mere. Avouéz madame, que c'est une charité dont les Dames ne s'avifent guere, & dont on trouve à peine des exemples dans les livres. D'autres ont crû que Catherine de Cardonne, Gouvernante de Don Carlos, étoit la mere de Dom Juan, mais tous ces soupçons sont solidement réfutés dans une Dissertation sur l'Homme p. 182. & ce qu'il y a de constant, c'est que la mere de ce Prince étoit une personne de qualité dont on a

Q ij

pris grand soin de cacher le nom. On a publié dans un Livre imprimé à Paris, que Dom Juan étoit Fils d'une Sœur de Charles Quint. Ma joye auroit été complete si les Auteurs avoient bien voulu indiquer l'endroit où ils ont pris un trait d'Histoire aussi curieux, & peut estre aussi Romanesque.

Quant à Constance Ponce, il me sera plus facile de vous satisfaire, & je commenceray par vous dire que ce n'est pas là son véritable nom. Il s'appeloit, comme l'a remarqué un

bel esprit, *Constantinus Fontius*.  
Quelque copiste a mis un P.  
au lieu d'une F, & a fait, Pon-  
tius, Ponce. A cette erreur, qui  
n'a été remarquée ni par Me-  
zeray, tout exact qu'il étoit,  
ny par S. Real, dans l'Histoire  
de Dom-Carlos, ces Messieurs  
en ont ajouté quelques autres  
dans le peu qu'ils en ont dit.  
Voicy les termes dont se sert  
Mezeray, sur l'année 1559. *A*  
*son arrivée en Espagne (il parle de*  
*Philippe second) il fit brûler en*  
*sa presence le Fantôme de Constan-*  
*ce Ponce, qui avoit été Confesseur*  
*de Charles Quint, & l'avoit as-*

## 190 MERCURE

*sisté jusqu'à la mort.* Cependant les Historiens Espagnols disent qu'il étoit Prédicateur, & non pas Directeur de Charles Quint. Enz. lieu, il ne peut avoir assisté à la mort de cet Empereur, puisque quelque temps auparavant il avoit été mis dans les Prisons de l'Inquisition, où il se tua luy-même. Tout ce que j'ay l'honneur de vous écrire, madame, est en propres termes dans l'Histtoire de Charles Quint, par le Comte de la Roca & dans Herrera l. 6. c. 16. S. Real ajoute aux negligences précédentes

# **GALANT** 191

que Constance Ponce étoit Evêque de Drosse , Evêché qui n'a jamais existé que dans sa tête. S'il n'avoit pas été plus heureux en quelque autre chose que sur cet endroit de Geographie, ses Livres ne mériteroient pas l'approbation que vous leur avez si souvent donnée.

Les Vers que vous allez lire , & que je vous envoie , notez , font connoître qu'on trouve parmi les Bergeres , la sincere correspondance qui fait le veritable plaisir de l'amour , & qu'il est si difficile de

192 **MERCURE**

rencontrer parmi les personnes qui se laissent entraîner dans le tumulte du monde.

**AIR NOUVEAU.**

**F**uyez de nous, Bergers volages,

Ne vous mêlez point à nos Jeux.

Dans ces charmans bocages,  
Il n'est point d'Amans malheureux,

Fuyez de nous, Bergers volages,  
Ne vous mêlez point à nos Jeux.

Si vous voulez une plus vive  
peinture des plaisirs que fait  
goûter la vie Pastorale, vous  
n'avez

*Fuyés de nous Bergers ve*

*mans bocages, Il n'est poi*

*lages, Ne vous mêles po*

rencontrer parmi les personnes qui se laissent entraîner dans le tumulte du monde.

## AIR NOUVEAU.

**F**uyez de nous, Bergers volages,

Ne vous mêlez point à nos Jeux.

Dans ces charmans bocages,  
Il n'est point d'Amans malheureux,

Fuyez de nous, Bergers volages,

Ne vous mêlez point à nos Jeux.

Si vous voulez une plus vive  
peinture des plaisirs que fait  
goûter la vie Pastorale, vous  
n'avez

Fuyés de nous Bergers ve

mans bocages, Il n'est poi

lages, Ne vous mêles po



# GALANT. 193

n'avez qu'à lire ce qu'à écrit  
M<sup>r</sup> Mahuet. Vous trouverez  
sa verification aisée, & fort  
naturelle.

## LES HEUREUX BERGERS.

### EPI TRE.

**D**Egagez pour jamais du fracas de  
la Ville.

Nous goutons dans les bois une paix  
si tranquille,

Que vos plus superbes Palais,  
Dont les toits font gémir & le Jaspe  
& le Marbre,

Ont pour nous moins d'attraits  
Qu'un gazon revêtu de la mousse  
d'un arbre.

Brotez de vains desirs,

*Juin 1679.*

R

# 174 MERCURE

Dont le succès douteux toujours  
vous inquiète,

Jamais chez vous, Démon, malgré  
tous vos plaisirs,

Vit-on une âme satisfaite ?

Lors qu'en venant dans nos Ver-  
gers,

Visiter de simples Bergers,

Vous lisez bien gravé sur l'écorce  
d'un hêtre,

Qu'une vile houlette en main,

A l'ombre des forêts nous bravons  
le destin,

Ah, qu'il vous est aisé, Démon, de  
reconnaître

La cause de nos biens & celle de nos  
maux !

Tous vos plaisirs sont faux,

L'amour, le tendre amour n'a pour  
vous que des peines,

Et sous le faux honteux de vos indi-  
gnes chaînes,

# GALANT 195

Vous soupirez le jour, & vous pleurez la nuit.

Pour nous, parmi nos Belles-mes.

Nous n'en trouvons point de cruelles.

L'amour, qui n'est chez vous qu'un dangereux poison,

Blesse chez nous la cœur sans troubler la raison.

A jamais affranchis de ses tristes alarmes,

Sans en sentir les maux, nous en goustons les charmes.

Vous estes, vieux Echos, témoins de nos plaisirs.

Parlez, le fustes-vous jamais de nos soupirs?

Nous avez-vous jamais ouïs sous vos fougères,

Accuser de rigueur nos faciles Bergeres,

R ij

# 106 MERCURE

Et pour nous plaindre de nos  
maux ,  
Sur un ton languissant. enfler nos  
chaumeaux ?  
Jaloux de nos amours, aimables Phi-  
lomeles ,  
Allez, volez à tire d'ailes ,  
De nos tendres plaisirs publiez les  
appas ;  
Dites combien de fois du sommet de  
vos chesnes ,  
Vous avez vû Climene, Amarillis,  
Laisser, même au milieu des plai-  
nes ,  
A la mercy des loups leurs aimables  
!brebis ,  
Pour venir dans nos bois joindre  
leurs chansonnettes  
Aux doux accens de nos Musettes.  
Je plaindrois moins vostre mal-  
heur ,

Si les Nymphes chez vous n'estoient  
qu'un peu cruelles,  
Mais du Sexe, on le sçait, le visage  
& le coeur

Fut de tout temps dissimulé,  
trompeur,

D'un teint fardé les charmes in-  
delles

Ne vous font jamais voir

Que de fades beautez nouvellement  
écloses,

Qui brulant à midy pour s'éclipser  
le soir,

Ne doivent qu'à leurs doigts & leurs  
lis & leurs roses;

Mais chez nous la beauté

Tire tout son éclat de la simplicité.

La hexagenaire Amaranthe,

Qui sçait tous les matins réparer  
avec art,

Les restes surannez de sa beauté mou-  
rante,

R iij

# 198 MERCURE

En vivant dans nos bois n'useroit  
point de fard,

Et pourroit s'épargner deux mille  
écus de rente.

Quoy que nos jours soient tous filez  
d'or & de loye,

De nos larmes pourtant, clairs &  
bruyans ruisseaux,

Mille fois chaque jour nous grossis-  
sons vos eaux,

Mais versons-nous jamais que des  
larmes de joye ?

Non, il n'est rien icy qui trouble nos  
plaisirs,

Et si dans nostre solitude

Nous formons des desirs,

C'est de vous voir bien-tost libre  
d'inquietude,

Habiter un séjour si doux,

Et devenir, Damon, un Berger  
comme nous.

Messire Mathurin Terrier Prêtre, Docteur & Doyen de Sorbonne, Grand-Vicaire, Official & Vice-Chancelier de l'Université de Nantes, Supérieur des Carmelites, mourut à Nantes en odeur de Sainteté le 4<sup>e</sup> de ce mois, dans la quatre-vingt-onzième année. Il étoit Docteur de Sorbonne dès l'an 1627. M<sup>r</sup> l'Abbé de saint Aubin d'Angers qui connoissoit son mérite, luy donna en 1641 la Cure d'Oudon, située dans le Diocèse de Nantes. Il y passa quelques années, & M<sup>r</sup>

R iiij.

## 200 **MERCURE**

de la Baume le Blanc, ayant été nommé à l'Evêché de Nantes en 1669. l'appella auprès de luy, & le fit son premier Grand - Vicaire & Official. Il a vécu avec une telle édification, & donné de si grandes marques de sainteté pendant sa vie, qu'aussi tôt après la mort, ce fut un concours perpétuel du Peuple autour de son corps. Les uns luy baïsoient les mains, les autres luy coupoient quelques cheveux, & tous le regardoient comme un Saint. Il fut enterré dans l'Eglise des Carmeli-

## **GALANT. 201**

tes, dont il étoit le Supérieur depuis quarante ans, & son cœur qu'elles avoient demandé fut mis dans leur Cloître, après avoir été embaumé & enchassé dans un cœur de plomb. Il y avoit sept à huit ans qu'il étoit Doyen de Sorbonne. Trois semaines avant qu'il mourut, il assista en qualité de Vice-Chancelier de l'Université de Nantes, à la Thèse d'un Docteur au Droit qui le Harangua. Il y argumenta, & fit un compliment latin au Soutenant avec une éloquence admirable.

Comme il a vécu d'une manière toute Apostolique; il a été regretté généralement de toutes les personnes de vertu.

M. Mansard, Surintendant & Ordonnateur general des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures de Sa Majesté, se rendit au Louvre à l'Académie Royale d'Architecture, le 16. du mois passé: Il estoit accompagné de Messieurs les Officiers des Bâtimens, & fut complimenté au nom de la Compagnie par M. Bullet, qui fit voir l'excellence de l'Architecture, & l'estime que

le Roy fait de cet Art par le choix qu'il lui a plû de faire de cet habile & digne Surintendant, qui declara ensuite que Sa Majesté, pour perfectionner de plus en plus l'Architecture, vouloit que l'Academie fust composée de deux Classes. Ceux de la premiere sont,

M<sup>r</sup> de Cotte, Architecte ordinaire, Controlleur des Bâtimens du Roy, & Directeur de ladite Academie Royale d'Architecture.

M<sup>r</sup> Bullet.

## 204 MERCURE

M<sup>r</sup> de l'Isle.

M<sup>r</sup> Gabriel , Contrôleur  
General des Bâtimens.

M<sup>r</sup> Gobert , cy-devant In-  
tendant des Bâtimens.

M<sup>r</sup> Lambert , Contrôleur  
des Bâtimens.

M<sup>r</sup> le Maître.

M. de La Hire Professeur.

M. Echibien Secrétaire.

Ceux qui composent la se-  
conde Classe , sont

M. de Lassurance.

M. de L'Espine.

M. de Cotte le jeune.

M. Desgodets.

M. Mathieu.

M. Bulles le Fils.

M. Cochery.

M. le Maistre le jeune.

M. Bruant.

M. Gittard.

M. Moler.

M. Desgotz.

Le 18. du même mois, Mademoiselle de Chavannes, seconde fille de Monsieur Delrieu, Maistre d'Hôtel ordinaire du Roy, fit profession dans le Monastere des Ursulines dit Sainte Avoye. M. l'Evêque de Chartres luy donna le voile. Le merite de cet illustre Prelat, qui fait revivre

## 206 MERCURE

dans nos jours les vertus des premiers siècles, est assez connu, sans qu'il soit besoin de vous en rien dire davantage.

M<sup>r</sup> l'Abbé Anselme, à qui Sa Majesté vient de donner l'Abbaye de feu M. l'Abbé de la Chastre, fit la predication avec son zele, & son éloquence ordinaire, qui luy attirerent un aplaudissement universel. L'Assemblée étoit composée de plusieurs Evêques, & de beaucoup de personnes de grande distinction. Après la ceremonie, il y eut chez M<sup>r</sup> Delrieu un magnifique re-

pas. La jeune Professe a beaucoup d'esprit & de merite, & a remply tous les devoirs de son Noviciat avec une application singuliere. Du costé de Madame la Mere, elle est petite fille de M. de Montmort, qui estoit Doyen des Maîtres des Requestes, & l'un des quarante de l'Academie Françoise. Je vous ay estretenuë plusieurs fois de cette Maison, tant au sujet de la mort de M<sup>sr</sup> l'Evêque de Perpignan, arrivée le 23. de Juillet 1695. que de celle de M. le Comte de Fronte-

rac, grand Oncle de cette jeune  
Professe. Elle a encore deux  
Sœurs dans le monde, qui ne  
sont pas moins recomman-  
dables par les agrémens de  
leurs personnes, que par les  
qualitez de leur esprit.

Je vous ay fait un détail  
trop fidelle & trop exact de  
tout ce que l'Ambassadeur de  
Maroc a fait, & dit en France  
depuis le jour de son débar-  
quement à Brest, jusqu'à ce-  
luy de son départ de Paris,  
pour ne pas continuer à vous  
faire part de son voyage de,

puis Paris jusqu'à Brest. Je me  
 croy d'autant plus obligé de  
 vous en parler, que presque  
 tout ce qu'on a publié de luy,  
 depuis son Audience de congé  
 jusques au jour qu'il s'est rem-  
 barqué, est absolument faux.  
 Cependant j'auray mes-pen-  
 de choses à vous en dire, puis  
 qu'estant venu de Brest à Paris  
 en trente jours, il s'en est re-  
 tourné de Paris à Brest en  
 quinze; & qu'ayant fait la  
 plus grande partie de ce voya-  
 ge par eau, il s'est arrêté en  
 tres-peu d'endroits, pour y

Jun 1699. S

## 210 MERCURE

recevoir les honneurs dûs à son caractère. D'ailleurs, il avoit prié qu'on ne le montrast à personne; ce sont ses propres paroles. Il estoit si accablé de la foule qui l'avoit environné depuis son arrivée en France, qu'il ne faut pas s'étonner s'il cherchoit à éviter le monde, sur tout dans une route, où les fatigues de la journée incommodent assez pour faire souhaiter du repos le soir, lors qu'on arrive dans les lieux où l'on doit coucher. Cet Ambassadeur n'a pas laissé de recevoir des honneurs en

## GALANT. 215

quelques endroits ; ce qui fait voir qu'on n'avoit point défendu de luy en rendre, & que le Roy, toujours juste & égal, fait que les Ambassadeurs ne perdent rien de leur caractère, quand ils ne réussissent pas dans leurs Negotiations.

Il partit de Paris dans une Chaise de Poste, & M. de Saint-Olan dans la sienne. Ceux de la suite estoient dans deux Carosses. Ils allerent jusqu'à Orleans, dans ces voitures, où ils prirent trois Barques, pour les mener par eau jusqu'à Nantes. L'Ambassadeur ne

## 212 MERCURE

receut à Orleans que la visne de M<sup>r</sup> de Bouville, Intendant, & il employa le temps qu'il y demeura à écrire à Messieurs les Ministres qui luy avoient esté donnez pour Commissaires, à Madame de Saint Orlon, à Madame le Camus-Mellon, à M<sup>r</sup> Estelle, Consul à Salé, & pour lors à Paris, & à M<sup>r</sup> Jourdan, dont je vous ay déjà parlé. Je ne vous dis rien de sa route depuis Orleans jusqu'à Nantes, qui fut toujours par eau, & pendant laquelle il ne se passa rien de considerable. Le Maire de Nantes

luy envoya des Carosses à la descente du Bateau, & vint luy rendre visite. Cet Ambassadeur y sejourna pour se reposer. Il ne se passa rien jusqu'à Vannes, où le Maire luy vint offrir ses services de la part de M<sup>r</sup> le Marquis de Lavardin, & l'assura que ce Marquis luy avoit écrit pour le charger de luy rendre ce devoir.

L'Officier de Marine qui commande à Hennebon, fit mettre un Corps de garde devant la portè de l'Ambassadeur, & vint luy demander le mot. Celuy qu'il donna à cet

214 **MERCURE**

Officier, fut *Ben-Aischa*. On trouva à Lanyaux une Tartane bien armée, pour transporter l'Ambassadeur à Brest. Ce passage se fit en trois heures. Il y avoit deux Galeres à la rade, dont le Commandant salua l'Ambassadeur de la voile lors qu'il fut proche de luy. Le Patron y répondit de trois cris de *Vive le Roy*. Entrant dans le Port, la Parache salua l'Ambassadeur de onze coups de Canon. On descendit chez M<sup>r</sup> l'Intendant, où d'Ambassades deux Compagnons, quatre de ses gens, & M<sup>r</sup> de S. Olon

allèrent loger. On logea le reste dans la ville. Le Vaisseau qui devoit transporter l'Ambassadeur étoit en rade & tout prest à faire voile. M<sup>r</sup> de Chamelin qui le devoit commander, trouva le vent tres favorable pour partir, c'étoit le 20 du mois passé, mais comme la Lettre du Roy n'étoit point encore reçüe, l'Ambassadeur demanda jusqu'au lundy 25 pour voir si le Courier qui devoit arriver le Dimanche 24. ne l'aporteroit point. On n'en reçüe aucunes nouvelles par ce Courier, ce qui fit que l'Am-

216 **MERCURE**

bassadeur demanda lui-même à partir. Il partit en effet le 4 à six heures du matin avec un vent d'Est très-favorable. On le perdit en un instant de vue, & si le vent a continué, comme il y avoit apparence, il l'aura rendu à Salé en moins de six jours. Il étoit sur la Fregate la *Dauphine*. M<sup>r</sup> de Saint Olon alla le conduire à son bord, où leurs adieux se firent avec une si grande effusion de larmes de l'Ambassadeur, que tous les Officiers & l'équipage en furent également témoins & touchés.

La

La Patache salua l'Ambassadeur en sortant du Port, de onze coups de Canon, & il fut salué de quinze par la Fregate en y entrant. Trois raisons le firent partir sans attendre la Lettre du Roy. Le Capitaine qui le devoit conduire, luy fit de fortes instances pour l'engager à profiter du beau temps. Il sçavoit qu'on avoit fait partir deux Fregates destinées contre les Saletins, & il avoit de l'impatience d'arriver à Salé, pour avertir que n'ayant point conclu de Paix, on devoit s'y tenir

*Juin 1699.*

**T**

218 **MERCURE**

sur ses gardes. D'ailleurs, M<sup>r</sup> de Saint Olon luy avoit promis de luy envoyer la Lettre du Roy par M<sup>r</sup> de Relingue, ou par celuy des Vaisseaux destinez pour la Croisiere, qui partiroit le premier. La Lettre est venuë, accompagnée d'une autre de M<sup>r</sup> le Marquis de Torcy. M<sup>r</sup> de Saint Olon luy a tenu parole, & voicy ce qu'il luy a écrit en les luy envoyant.

*Illustre & magnifique Seigneur.*  
*Si vostre Excellence eust differé tant soit peu son départ, elle auroit connu la verité de mes assurances, sur la Lettre que je luy avois pro-*

mise, & qu'effectivement on n'a pas manqué d'envoyer. Je vous avouë, Seigneur, que le déplaisir de vous voir partir sans cette Lettre, n'a pas esté un surcroist mediocre à la douleur de nostre separation, qui s'est encore augmentée par les témoignages d'estime & d'amitié que vous avez bien voulu m'y donner.

Je regarde cependant l'occasion que l'envoy de ces Lettres me donne de pouvoit de bonne heure vous exprimer mon ressentiment, comme un sujet de consolation, qui m'est d'autant plus agreable, que je suis persuadé que ce qu'elles

contiennent vous le sera aussi  
beaucoup. Vous y verrez les mar-  
ques d'estime dont l'Empereur mon  
Maistre vous honore, & les dis-  
positions toujours favorables, tant  
de Sa Majesté Imperiale, que de  
son principal Ministre, non seule-  
ment pour la Paix, que vous  
avez tant de raisons de souhaiter,  
mais pour vous procurer person-  
nellement la gloire de sa conclu-  
sion. Profitez . en , si vous me  
croyez, & soyez seur d'y voir  
employer de ma part tout ce qui  
dependra de mes soins & de mon  
credit pour y contribuer, & pour  
vous faire connoistre que je suis

véritablement de vos Amis. J'ay  
 une grande impatience d'apprendre  
 des nouvelles de vostre arrivée à  
 bon Port, & que vous ayez  
 trouvé toute vostre Famille en  
 bonne santé. Ne manquez pas, je  
 vous prie, de m'en informer prom-  
 ptement, ainsi que vous me l'avez  
 promis, & croyez, illustre & ma-  
 gnifique Seigneur, que vostre Ex-  
 cellence n'aura jamais d'Ami plus  
 cordial & plus sincère, ny de ser-  
 viteur plus acquis que le Cheva-  
 lier de Saint Olon.

L'Ambassadeur estant sur le  
 point de s'embarquer, témoi-  
 gna bien du déplaisir de n'a-

T iij

voir pû conclure le Traité, & un extrême desir de le voir renouër. Il conjura M<sup>r</sup> de Saint Olon d'obtenir de M<sup>r</sup> le marquis de Torcy, en son nom, que la porte de la Negociation ne fust pas fermée entièrement, & que le Vaisseau qui le portoit demeurast à la Rade jusqu'à ce qu'il eust esté à Mi-quenez informer son Roy de toutes choses, & qu'il l'eust rendu capable des bonnes raisons qu'il prétendoit luy alleguer en faveur de ce Traité, ce qu'il esperoit ne pas devoir durer plus de trois semaines,

pendant lesquelles il demandoit une suspension de toutes les hostilités. Cet Ambassadeur écrivit, avant que de partir de Brest, la Lettre suivante à Madame de S. Olon.

*Loüange à Dieu seul, il n'y a point de force & de puissance qu'en luy, qui est le haut & le puissant.*

*De la part de l'Esclave de Dieu, le Capitaine & Serviteur du Lieu Liberal, Imperial & élevé en Dieu, que Dieu l'exalte.*

*A nostre bien aimée; & l'Espouse de nostre bon Ami, que nous regardons comme nostre Sœur, la plus honorable personne que nous*

## 224 MERCURE

ayons dans nostre cœur, & qui est présentée à nostre esprit jour & nuit, Madame de Sains Otors, Mademoiselle, & M<sup>r</sup> son aimable Fils, la paix soit sur celle qui a suivi la direction.

J'ay receu avec beaucoup de joye vostre Lettre; & je l'ay portée à ma teste & à mes yeux. La douleur de nostre separation a augmenté en moy un grand desir d'avoir l'honneur de vous voir; en sorte que les larmes m'ont coulé des yeux, parce que nous sommes éloignez l'un de l'autre, & tout cela c'est dans l'obeissance de Dieu. Il n'y a point de doute, comme

vous le sçavez lors que M<sup>r</sup> de  
 Saint Olon, vostre Epoque, retour-  
 nera. Il vous dira que nous fai-  
 sons mention de vous jour & nuit,  
 & toutes les fois que nous man-  
 geons. Je prie Dieu qu'il nous joi-  
 gne ensemble dans nostre Pays.  
 Nous sommes toujours perseverans  
 & constans dans l'amitié, & l'ac-  
 cord que nous a vons fait, & qui  
 ne se rompra jamais tant que le  
 monde durera. Ce que nous vous  
 recommandons par nostre amitié,  
 qui ne veut point d'excuse, est que  
 vous ayez la bonté de faire cher-  
 cher diligemment le Chien que  
 nous avons perdu, & que vous  
 indigniez l'endroit à celuy qui le

226 **MERCURE**

cherchera. Je serois fâché de le perdre, parce qu'il m'a esté donné par l'Auguste Empereur des François. Si vous le trouvez, vous, ou le Consul Estelle, mandez-le moy, & envoyez-le à Marseille, à la Sœur de ce Consul, qui trouvera quelque occasion de nous l'envoyer à Salé. Toute la dépense qu'on y fera, nous la rendrons à celui qui nous conduira le Chien, & en outre nous luy payerons sa peine. Voilà la plus grande grace que j'aye à vous demander, & la plus parfaite. Salut sur celle qui le merite le mieux au monde. Je finis. Dieu voit ce que nous disons. Nous l'avons écrit le Jeu.

# GALANT. 229

dy au soir, de Brest le 20. après la  
Lune de Zelcadé. Vostre Ami  
Abdalla-Ben-Aischa.

Madame de Saint Olon, Ben-  
hamon aussibien que Abdalla, &  
Haly vous assurent de leurs tres-  
humbles respects. Mon Compagnon,  
& celuy qui a écrit cette  
Lettre, vous saluent beaucoup.

On a eu nouvelles que la  
Princesse Douairiere d'Oost-  
frise, est morte depuis peu de  
temps. Elle s'appelloit Chri-  
stine Charlotte, & étoit Fille  
d'Everard III. Duc de Wirtem-  
berg. Elle avoit épousé Geor-  
ge Christian, Prince d'Oost-

## 218 MERCURE

frise, & un peu après sa mort qui arriva en 1665. elle accoucha de Christian Everard, aujourd'hui Prince d'Oofftise. Elle avoit cinquante ans ou environ, & étoit plus belle qu'on n'a coûtume de l'être à cet âge. Il est vray que sa propreté & sa magnificence contribuoient fort à donner à sa beauté un certain éclat qui ne brille point dans celles qui negligent la parure. Elle y estoit si fort attachée, qu'elle avoit toujours cent paires d'habits. C'estoit pour elle un plaisir d'en changer souvent,

& de pouvoir chaque jour tirer de cette diversité quelque nouvel agrément pour sa personne. Sa propreté estoit admirée de tout le monde, & elle a voulu la conserver jusque dans les derniers momens de sa vie. Cette Princesse estant allée voir le Duc de Zell, dans une de ses maisons de Campagne, nommée Bruckhausen, elle y fut surprise tout à coup d'une Pleuresie qu'on jugea d'abord mortelle. Comme on luy connoissoit de la fermeté & du courage, il fut jugé à propos de luy declarer qu'il

## 230 MERCURE

n'y avoit aucune esperance de la tirer du peril où elle estoit. Elle ne s'ébranla point, & envoya querir aussi-tost un ministre Lutherien. Elle se confessa & communia à la maniere de ceux de cette Religion, & dit ensuite au ministre qu'elle n'avoit plus besoin de luy, & qu'elle croyoit qu'il n'avoit plus rien à faire auprès d'elle. Le ministre se retira après luy avoir fait de nouvelles exhortations pour la disposer à bien mourir. Lors qu'il fut party, elle fit entrer toutes ses Femmes de Chambre, & leur or-

donna d'aller chercher dans sa garderobe un habit particulier qu'elle voulut qu'on luy apportast. Il estoit blanc, & meilé d'un peu de noir. Ses Femmes estant revenuës elle se fit habiller, & choisit son plus beau linge & sa plus belle coiffure. Elle mit des bas blancs, & des gands de même; après quoy elle leur distribua sa garderobe. Elle ajouta à cela une somme considerable qu'elle donna à chacune, & leur fit promettre qu'après sa mort, elles seroient les seules personnes qui luy toucheroient.

232 **MERCURE**

Elle défendit sur tout qu'aucun Chirurgien ne mist la main sur son corps. Ses soins s'estoient étendus jusqu'à ordonner qu'on luy fist une biere, & elle l'avoit fait doubler de satin blanc. On l'apporta, & l'ayant remise entre les mains de ses Femmes, elle leur dit que lors qu'elle seroit morte, elles prissent bien garde de l'y placer de telle maniere, qu'elle y fust serrée assez, pour empêcher que les cahots que son corps auroit à essuyer jusqu'en son Pays où l'on devoit le porter, ne pussent déranger

# GALANT. 233

son ajustement. Peu de temps après elle commença à sentir du froid au bout des doigts & au bout des pieds, & scachant bien que ce froid estoit l'avant-coureur de la mort, elle leur dit le dernier adieu, & expira.

J'ay oublié de vous dire que le Roy a donné l'Evêché de Luçon à M<sup>r</sup> l'Abbé de Lescure. Il est Docteur de Sorbonne, ce qui marque son érudition, il a demeuré longtems au Seminaire de Saint Sulpice, ce qui fait voir sa pieté, & il est Grand Vicaire de M<sup>r</sup> l'Ar-

*Juin 1699.*

V

## 234 MERCURE

chevêque d'Alby, ce qui fait connoître qu'il s'acquittera tres-bien des fonctions Episcopales, puis que rien n'enseigne mieux le devoir des Evêques, que l'employ de Grand. Vicaire.

Le Prieuré de Bouteville ayant esté donné à M<sup>r</sup> l'Abbé Anselme, qui l'avoit remis entre les mains du Roy, parce qu'il s'estoit trouvé litigieux, & Sa Majesté ayant considéré que cet Abbé estoit d'autant moins en estat de poursuivre un procès, que nonobstant son peu de bien,

il donnoit aux Pauvres la moitié de ce qu'il recevoit pour ses Sermons, Elle l'a nommé à l'Abbaye de S. Sever, qu'avoit feu M<sup>r</sup> l'Abbé de la Chastre, qui vaut plus d'une fois autant que le Prieuré de Bouteville. Ainsi le Roy en récompensant son mérite & sa vertu, luy a donné de quoy exercer ses charitez.

M<sup>r</sup> l'Abbé d'Aquin, cy-devant Agent General du Clergé, & Evêque de Frejus, ayant esté nommé Evêque de Sez, après sa démission volontaire de l'Evêché de Frejus,

V ij

## 238 MERCURE

quoy qu'il fust beaucoup plus considerable par son revenu que celuy de Sez, a prêté serment de fidelité entre les mains de Sa Majesté, pour ce dernier Evesché, dont il a reçu les Bulles du Pape *gratis*, ce qui est une grace singuliere, & que Sa Sainteté accorde aujourd'huy a peu de personnes. Ce Prelat estant allé à Sez pour y prendre possession de son Evesché, a tout mis en usage pour éviter les honneurs qu'on se preparoit à luy rendre.

Voicy les noms de quelques personnes de distinction mor-

tes depuis ma dernière Lettre.

Messire Claude . Alexis ,  
Comte de Bailleul, Brigadier,  
des Armées du Roy, & Colonel  
du Regiment de S. A.  
R. monsieur. Il estoit Frere  
de messire Nicolas . Louis  
de Bailleul, marquis de Chasteaugontier ,  
President au mortier , tous deux Fils de  
Louis de Bailleul, Seigneur de  
Soisy & d'Estiolle sur Seine,  
marquis de Chasteaugontier,  
President au mortier & de  
marie le Ragois de Bretonvilliers ,  
& petit fils de Nicolas

## 238 MERCURE

de Bailleul, President au Mortier, Surintendant des Finances, Chancelier de la feuë Reine mere, & Ambassadeur en Savoye, & de Elizabeth, maistrier du Houffay.

Dame Marie Oger, Dame de Villers, Oms en Bray, & de Saint-Aubin. Elle estoit Veuve de Leon Pajot, Secretaire du Roy, & laisse entre autres enfans, messire Nicolas Pajot, Conseiller Clerc au Parlement en la seconde Chambre des Enquestes, & N. Pajot, épouse de M. le Gendre, maistre des Requestes.

Messire Nicolas Fardoil,  
Conseiller en la Cour des Ai-  
des. Il estoit Fils de messire Ni-  
colas Fardoil, Avocat General  
en la Cour des Aides, puis  
President au Parlement de  
Rouen, qui nous a laissé un  
livre de Discours, de Haran-  
gues, & de Lettres, imprimées  
à Paris en 1665.

Dame Suzanne Bazin de Be-  
sons, Epouse de Messire Louïs  
le Blanc, Conseiller du Roy  
en ses Conseils, Maistre des  
Requestes Ordinaires de son  
Hostel. Elle estoit dans sa cin-  
quante-unième année, & sœur

## 640 MERCURE

de Louis Bazin de Besons,  
Conseiller d'Etat Ordinaire,  
& d'Armand Bazin de Besons  
Archevêque de Bordeaux,  
tous enfans de Claude Bazin  
Seigneur de Besons, Conseil-  
ler d'Etat, & de Marie Tar-  
ger.

Messire Jacques Piquet,  
Seigneur & Baron de Ver,  
maistre d'Hostel Ordinaire du  
Roy. Il est mort à soixante &  
onze ans, & avoit une Sœur,  
Anne Piquet, Epouse de M<sup>r</sup>  
de la Porte, Maistre des Com-  
ptes. Il estoit Fils de M<sup>r</sup> Piquet,  
Secretaire du Roy, & de N.  
Tubcuf,

Tubeuf, Sœur de messire Jacques Tubeuf, Barón de Ver & de Blanzac, President en la Chambre des Comptes, & Surintendant de la Maison de la Reine.

Il paroist depuis peu un livre intitulé, *le Parfumeur Royal, ou l'Art de parfumer avec les fleurs, & de composer toutes sortes de parfums, tant pour l'odeur, que pour le goust.* Ce Livre est divisé en 9 traitez, sçavoir,  
Les Gands parfumez.  
Les Poudres de Violettes.  
Les Eaux de senteurs.  
Le Tabac.

Jun 1699.

X

## 242 MÉTHODE

- Les Essences.
- Les Pomades.
- Les Poudres pour les cheveux,
- Les Savonnettes.
- Les Liqueurs & parfums bons à la bouche.

Le tout pour le divertissement des personnes de qualité, & pour l'utilité de celles qui receüillent des fleurs. Ce Livre est utile aux Gantiers, Perruquiers, & Marchands de Liqueurs, & l'on y trouve un fort beau discours sur l'odorat & sur l'origine des parfums. On y voit aussi la maniere de faire le lait virginal, les pomades pour les levres & pour

rafraîchir & conserver le teint, les éponges & les racines pour les dents, les eaux pour les nettoyer & pour fortifier les gencives, toutes sortes d'opiates & de pâtes pour laver les mains sans eau, & enfin toutes sortes de secrets pour faire les Ratafia, Pouplo, Persico, Hypocras, Eau de Cette, Eaux claires, Rossolis, & de toutes sortes de Pastilles à brûler & à manger. Il y a dans ce livre une infinité d'autres secrets qui peuvent agréablement & innocemment occuper le loisir des personnes qui ont assez de

## 244 MERCURE

temps de reste pour se divertir à composer de toutes ces sortes de choses, & l'Auteur est M<sup>r</sup> Barbe Parfumeur. Il l'a dédié à Monseigneur le Dauphin qui l'a reçu tres-agreablement. Il se vend au Palais chez Augustin Simon Brunet, dans la grande Salle, au quatrième Pilier devant les Requestes, au Louïs couronné.

Il y a peu de modes nouvelles depuis le mois passé, que je vous ay mandé ce que j'en sçavois alors. Le commencement de l'Esté s'estant trouvé un peu plus chaud qu'il

n'a esté depuis plusieurs années, quelques hommes ont quitté le drap qu'on portoit pendant l'Esté, de même que durant l'hiver depuis le dérèglement des saisons; ils ont pris des habits plus légers, mais le nombre n'en est pas grand. Ces habits sont d'écorces d'arbres, la pluspart aurore, ou couleur d'or. On en voit aussi de petites serges, mais en moindre quantité. La pluspart de ces habits sont unis, & garnis de boutons & de boutonnières de la même couleur. Ils sont assez courts,

246 **MERCURE**

& la plupart de ceux qui en portent, n'ont que des vestes de toile. Ils en voient pourtant quelques-unes d'étoffes d'or & d'argent, mais avec de très grandes fleurs, qui sont aujourd'hui fort à la mode généralement sur toutes les étoffes, j'entens sur celles où il y a des fleurs. On disoit aux hommes, que les courtes de Plumes de la même couleur que l'étoffe de leurs habits. Ceux qui se tiennent bien, n'ont point de ces grands peints d'une grandeur énorme, qu'on ne connoît point à la

Cour, qui embarrassent ceux qui les portent, & qui choquent ceux qui les voyent.

J'oubliois de vous dire qu'il a paru deux ou trois habits d'hommes avec des falbala, à peu près de la manière de ceux que quelques femmes commencent à porter dès l'année passée; mais vous n'aurez pas de peine à croire que ceux qui ont voulu introduire ce mode, n'ont pas esté suivis, quoy qu'ils se soient attiré les regards de tous ceux qui les ont vûs.

La pluspart des habits de  
X iiii

## 248 MERCURE

Femmes font de taffetas rayé,  
dont beaucoup font glacez, &  
fort legers. On en porte de  
toutes couleurs, mais les plus  
douces font les plus à la mode.

On voit aussi des habits de  
gaze, mais peu. Il y a apparen-  
ce qu'ils font réservés pour  
les plus grandes chaleurs, que  
nous n'avons ordinairement  
que dans les mois de Juillet &  
& d'Aoust.

On voit aussi beaucoup de  
moires d'argent, rayées de  
couleur, avec des bouquets  
aussi de couleur sur les rayes.

Il y a quelques habits cha-

marrez de raiſeau d'or & d'argent, mais en petit nombre.

Les Tabliers de raiſeau d'or & d'argent ſont fort à la mode, & on voit peu de Femmes qui n'en portent; quelques-unes ſe ſervent encore de rubans dentelez, dont la mode ſommençoit à ſe paſſer. On voit auſſi des échelles de rubans. C'eſt une mode que l'on quitte quelquefois, & que l'on reprend toujours, parce que cet ajustement pare beaucoup.

On voit quelques jupes, la pluſpart blanches, brodées à

250. **MERCURE**

plein d'une broderie tres legere, dans laquelle il entre un peu de couleur.

Quoy que les rassetas rayez soient les plus à la mode pour les Femmes, elles ne laissent pas d'en porter de pleins. Ceux qui sont de couleur de rose, sont les plus en vogue pour les jeunes personnes, & les violets pour les plus âgées. Le mois passé je vous parlay au long des Echarpes. Il n'y a rien de changé. On ne voit point de Femmes qui n'en portent lors qu'elles sont habillées en manteau.

# GALANT. 251.

On a esté si content en France & en Savoye, de l'Eglogue que M<sup>r</sup> l'Abbé de Ppifin a faite sur la naissance du Prince Royal de Piémont, & de son Madrigal pour M<sup>r</sup> le marquis Ferrero, Ambassadeur Extraordinaire de Savoye, que plusieurs personnes de distinction l'en ont congratulé en Vers & en prose. L'illustre mademoiselle de Scuderi est du nombre, & voicy le Madrigal qu'il en a recçu.

*Vos Bergers du Pô sont aimables,*

## 252 MERCURE

Leurs concerts sont très agréables,

Et dignes du Royal sujet

Que vous leur donnez pour  
objet ;

Mais cette petite étincelle,

(En parlant de l'Ambassadeur)

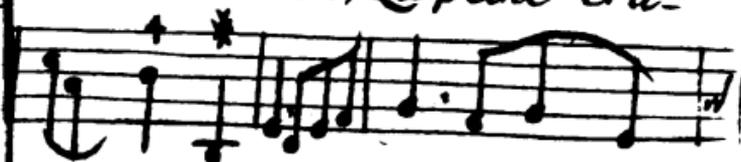
Me paroist si vive & si  
belle,

Que vous ne pouviez mieux cele-  
brer son bon cœur.

Voicy d'autres paroles no-  
tées, que vous prendrez plaisir  
à chanter.



ner constamment, La peine cru-



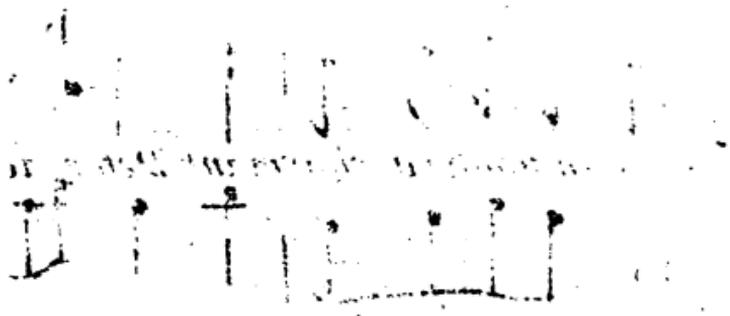
te n'est pas toujours rebel-le



et d'aimer constamment.



Juin 1699



## AIR NOUVEAU.

C'est un bonheur charmant  
 D'estre fidelle,  
 C'est un bonheur charmant  
 D'aimer constamment.  
 La peine cruelle  
 D'un parfait Amant  
 Redouble son empressement.  
 Une fiere Beauté n'est pas toujours  
 rebelle.  
 C'est un bonheur charmant  
 D'estre fidelle,  
 C'est un bonheur charmant  
 D'aimer constamment.

## 254 MERCURE

Il paroist un livre fort curieux, qui a pour titre, *Dissertation sur Sainte Marie Madeleine*. Il est de M. l'Abbé Augustin, Curé de Lyon, & il l'a fait pour prouver que Marie Madeleine, Marie, Sœur de Marthe, & la Femme Pecheresse, sont trois Femmes différentes, ce qui est plustost le renouvellement d'une ancienne opinion, que l'établissement d'une nouvelle, puisque les Peres Grecs & la pluspart des Peres Latins, dans les premiers siècles du Christianisme, ont cru la même chose que luy; en

# GALANT. 255

forte que si l'opinion contraire  
a depuis prévalu dans l'Eglise  
d'Occident, on peut dire que  
c'est plutôt l'effet de l'ignorance  
des siècles suivans, que le fruit  
d'une plus ample connoissan-  
ce. C'est ce qu'il fait voir dans  
sa Préface, où il dit qu'il espere  
de la vertu de quatre illustres  
personnes dont il combat les  
sentimens dans son livre, qu'ils  
ne regarderont pas cette op-  
position comme une dispute  
personnelle, puisqu'il les res-  
pecte & qu'il envie l'erudi-  
tion qu'ils ont fait paroître  
dans les grands & beaux ou-

## 256 MERCURE

vrages qu'ils ont donnez au public. La question qui luy a mis la plume à la main a esté renouvellee le siecle passé avec beaucoup de chaleur entre de tres-habiles gens; & quoyque la Sorbonne ne parut pas alors favorable au sentiment qui distingue Marie Magdelaine, Marie Sœur de Marthe & la femme pecheresse, il s'est si bien établi depuis ce temps-là qu'il a trouvé entrée dans les Offices des Eglises de Paris, d'Orleans, de Vienne, de l'Ordre de Cluni, & de quelques autres Dioceses. Quoy,

que ces autoritez dūssent décider la question ; au moins parmi les François , le Pere Noel Alexandre Jacobin , fameux par ses Dissertations sur l'Histoire Ecclesiastique , qui a imprimé depuis la reformation de l'Eglise de Paris , après avoir balancé les autoritez & les raisons des deux partis dans une Dissertation qu'il a faite sur ce sujet , ne laisse pas de conclure en faveur de l'opinion qui n'en fait qu'une seule personne. Depuis encore , le Pere Lamy , Prestre de l'Oratoire qui n'est pas moins cele-

*Juin 1699.*

Y

## 209 MERTURIUS

Étè par ses études de Mathématique, & par ses Ouvrages sur l'Écriture Sainte, non content d'avoir travaillé à rétablir cette opinion dans la nouvelle Concorde ou Harmonie Evangelique, en a fait une Differtation particulière dans un Traité en forme de lettre imprimée en 1691. dans lequel il ne dissimule point que les raisons pour lesquelles on a quitté sur cette Feste, le sentiment que suit l'Eglise Romaine dans ses Offices ne lui paroissent point assez fortes. Le Pere Mauduit, aussi Prestre

de l'Oratoire, & le Pere Don  
Pezron, tous deux si connus,  
le premier par son Analyse des  
Epistres de Saint Paul; l'autre  
par sa defense de l'Antiquité  
des temps, ont fait plus re-  
cemment chacun une Dissert-  
ation dans un ouvrage qu'ils  
ont donné en François sur l'E-  
vangile, & ils y defendent la  
commune opinion. Voila les  
quatre fameux adverfaires  
contre lesquels M<sup>r</sup> l'Abbé  
Augustin apporte des preuves.  
Elles font solides & fortes, &  
son stile aisé & rempli, fait  
souhaiter qu'il ne s'en tienne

• Y ij

pas à ce seul ouvrage. Il se trouve chez le S<sup>r</sup> Anniffon, Directeur de l'Imprimerie Royale, rue de la Harpe.

Le sieur Jean Guignard Libraire, rue S. Jacques, debite un autre livre nouveau, qui ne peut manquer de plaire, étant de la nature de ceux qui sont bons pour tout le monde. Il a pour titre *Nouveau Voyage d'Italie*, & contient une description exacte de toutes ses Provinces, Villes & lieux considérables, & des Isles qui en dépendent, avec les routes & chemins publics qu'il faut

de tenir pour y arriver. Quoique  
c nous ayons quantité de Livres  
e intitulez Voyage d'Italie, il n'y  
en a point de si ample que ce-  
-luy cy, ny qui instruisse si par-  
e ticulierement les curieux. On  
en y voit la fondation & l'origine  
m des Villes, les raretez qui se  
m peuvent remarquer dans les  
II Eglises, Convens, Colléges,  
s Hôpitaux, Palais publics &  
F particuliers, Cabinets, Biblio-  
e theques, Tresors, le Gouver-  
-nement Politique des differens  
m Etats, & les noms des hommes  
e Illustres nez dans chaque lieu,  
e & des familles principales qui

## 262 MÉR-COURAGE

ydemeurent, les frequens voya-  
ges que l'Auteur qui ne se fait  
connoître que par ces trois  
lettres E. D. R. a fait en Italie,  
 joints à un sejour de plusieurs  
années, luy ont procuré des  
avantages, que les autres voya-  
geurs n'ont pas eus. Ainsi il  
doit avoir réussi mieux que per-  
sonne, à décrire ce qu'ils n'ont  
vû qu'en passant, & souvent  
avec beaucoup de negligence.

M<sup>r</sup> Galland vient de donner  
au Public un petit *Traité De  
l'origine du progrès du Caffé*, sur  
un manuscrit Arabe, tiré de la  
Bibliotheque du Roy. Après

avoir rendu raison de l'étimologie de ce mot : voicy en substance ce qu'il rapporte de cette boisson, qui est devenue d'un si grand usage parmi nous. Vers le milieu du quinzieme Siecle, Gemaleddin, Aboabdalla - Mohammond - Benfaid demeuroit à Aden, Port fameux de l'Arabie heureuse, situé sur l'Océan à l'Orient de la Mer rouge. Il y tenoit le rang de Moufti sous l'autorité du Prince, & quelques affaires l'ayant appelé en Perse. Il y rencontra des gens de son Pays qui prenoient du

## 264 MERCOURE

Caffé, ce qu'il observa sans leur demander ny pourquoy ils le faisoient, ny quel avantage ils en pouvoient retirer, sa santé s'étant un peu alterée à son retour a Aden, il se souvint du Caffé qu'il avoit vû prendre en Perse, & s'imagina que ce seroit un remede pour faire passer son mal. Le succès justifia ce qu'il avoit crû ; mais outre qu'il repara sa santé par ce remede, il remarqua des proprietés tres particulieres dans le Caffé, comme de dissiper la pesanteur, causée par les fumées qui montent à la tête, dégager

# GALANT. 265

dégager l'esprit, de rendre les entrailles libres, sur tout d'empêcher que l'on ne dorme sans que l'on en soit incommodé. Il profita de cette dernière propriété, s'estant mis dans la devotion & assoié avec des Derviches, ils prenoient du café ensemble lors que la nuit commençoit, & ils la passoient jusqu'au jour en prieres & en autres actes de devotion, à laquelle ceux qui faisoient avant eux de semblables exercices n'avoient pû parvenir jusques alors. Leur exemple donna un grand cre-

*Juin 1699.*

Z

## 266 MERCURE

dit au café en peu de temps. Ils furent suivis par les gens de Loy qui aimoient la lecture, par les Artisans qui avoient besoin de gagner du temps pour avancer leur besogne, par les Voyageurs qui estoient obligez de marcher la nuit, pour éviter les grandes chaleurs du jour, & enfin par toute la ville d'Aden, ceux qui n'avoient pas besoin de veiller, se contentant d'en prendre le jour pour jouïr des autres avantages que l'on en tiroit. Cet usage du café, ayant passé en differens lieux voisins,

on s'en servit bientôt à la Mecque, où les Devots commencerent à s'en servir pour ne point dormir dans le Temple, que vont visiter les Mahometans de tous les endroits du monde. Plusieurs Habitans de cette Ville suivirent l'exemple de ces Devots, & insensiblement le Café y devint si commun, qu'on le vendoit publiquement dans des maisons où l'on s'assembloit pour en prendre. Comme il acqueroit de la reputation de jour en jour, il sortit enfin de l'Arabie, & vint en

Z ij

## 268 MERCURE

Egypte jusqu'au Caire, & la  
Coustume d'en prendre s'au-  
gmentant sans que personne  
s'y fut opposé sous aucun pre-  
texte jusqu'en l'année 1511. que  
Khair-Beg, Gouverneur de la  
Mecque pour le Sultan d'E-  
gypte voulant un iour sortir  
du Temple après la priere du  
soir, y apperçût un cercle de  
gens assis avec de la lumiere  
dans une lanterne, prenant  
du Caffé pour se preparer à  
veiller toute la nuit. L'affu-  
rance qu'on luy donna que  
cette boisson estoit permise,  
& qu'on la vendoit publique,

ment, ne fut point pour luy  
 une raison. Il assemblea tous  
 les Docteurs de la Loy, qui  
 répondirent que les desordres  
 que l'on commettoit dans les  
 maisons de Café n'estoient pas  
 supportables dans la Loy Ma-  
 hometane, & qu'il falloit  
 s'opposer à cet abus. Le Café  
 fut défendu sous des peines  
 rigoureuses, mais bien tost  
 après, le Sultan d'Egipte, qui  
 n'approuva pas la severité du  
 Gouverneur de la Mecque, fit  
 lever cette défense. Le voisina-  
 ge du Caire porta le Café en  
 Syrie, où il fut reçu dans les

## 270 MERCURE

grandes Villes, comme Damas, & Alep, & de là il fut apporté à Constantinople. Il y eut un grand nombre de maisons établies pour y en prendre, & les grands Vizirs qui s'attribuerent de l'autorité sur ces maisons, en tirèrent un revenu tres considerable. Cependant elles furent toutes supprimées pendant la guerre de Candie mais le Caffé n'y eut point de part, sa bonté & son utilité étoient trop connues, pour en vouloir empêcher l'usage. Ce fut seulement à cause des novellistes qui s'y assembloient,

& qui parloient trop librement des affaires. Cette suppression que le grand Visir Coproli fit lui-même sous la minorité de Mahomet IV. subsiste encore aujourd'huy à Constantinople, ou le Café est porté publiquement dans les marchez, & par les rues les plus fréquentées, dans de grandes Cafetieres avec du feu par dessous, & on le distribuë dans des tasses à tous ceux qui en veulent prendre. On s'assied pour cela à la premiere boutique qui se presente, & le Maistre ne refuse

## 272 MERCURE

point la place. M<sup>r</sup> Galand ra<sup>o</sup> conte beaucoup plus au long dans son traité du Caffé, tout ce que je viens de vous dire de son origine & de son progrès en Levant & à Constantinople, d'où il s'est répandu ensuite dans tout l'Empire Othoman. Il n'a été reçu en France & à Paris que fort tard, & M<sup>r</sup> Thevenot, le Voyageur en Levant a été le premier qui en ait apporté à Paris, au retour de son premier Voyage. Des Armeniens y en apportèrent après luy, & le mirent peu à peu dans la réputation où il

# **GALANT.** 273

est presentement. Ce petit Livre de l'Origine du Caffé, qui est rempli de quantité de choses tres curieuses, se vend chez les sieurs Florentin & Pierre de Laulne, rue S. Jacques à l'Empereur & au Lyon d'Or.

M<sup>r</sup> de Ferriol nommé par Sa Majesté à l'Ambassade extraordinaire de Constantinople, est parti de Paris le 10. de ce mois, pour se rendre à Toulon, où deux Vaisseaux du Roy commandez par M<sup>s</sup> Bidault & le Bagneux l'attendent pour le porter à Constantinople.

## 274 MERCURE

Il a déjà fait six Campagnes avec le Grand Seigneur & les Grands Vifirs, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté. Ces Vaisseaux doivent ramener M<sup>r</sup> de Chasteauneuf de Castagnieres que M<sup>r</sup> de Ferriol va relever.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *un Carosse*. Ceux qui l'ont trouvé, sont M<sup>rs</sup> la Tronche de Rouen ; Charles, de la rue de l'Arbre sec ; Bonnart de l'Evêché d'Angoulesme ; Chastre, Curé d'Eglny, près d'Auxerre ; Daniel le Chien, Procureur Fiscal du même

## **GALANT. 275**

lieu ; Deloge , de la ruë des  
Francs - Bourgeois. Bardet ;  
Chaumont , Chirurgien ; le  
Frere qui se croit mal - jugé ;  
Du Plessis , Chirurgien de  
l'Hôpital du Mans ; Bauffen ,  
de la ruë de la Sourdiere , le  
President Medar ; le Marquis  
du Quay d'Alençon ; le Che-  
valier Pouffineau ; le Conseil-  
ler jaloux ; l'Amant content de  
Versailles ; le Galant de la ne-  
cessité de Rouen ; le Chevalier  
de l'Indifference ; la bonne tra-  
hie ; Mademoiselle Javotte  
Ogier , du coin de la ruë de Ri-  
cheliu ; l'aimable Hostesse de

276 **MERCURE**

Verneüil ; Marie de Grand-  
Champ, de Rouen ; l'Aima-  
ble Ambassadrice des feux de  
joye ; la jeune Veuve de la ruë  
de la Clef de Reims ; l'aimable  
de la ruë Bayette ; la jeune &  
charmante Brune , du quar-  
tier des Sciences , & son fidelle  
voisin.

Je vous envoie une Enigme  
nouvelle, dont vous ferez part  
à vos amis.

**E N I G M E**

**D**E deux grands Meurtriers  
on me fait la complice,

*On dit que ma noire malice  
Cause tous les jours bien des  
maux,*

*Voyez si l'on me fait justice;  
Je cache toujours les défauts;  
Et fais valoir les avantages  
De ceux qui me donnent employ  
Et tous ces malheureux qui se plai-  
gnent de moy,  
Ne sont reputez guere sages.*

M<sup>r</sup> de Valincourt fut reçu  
le 27. de ce mois à l'Academie  
Françoise, en la place de M<sup>r</sup>  
Racine. ce ne sera que dans  
ma premiere Lettre que je  
vous parlerai de ce qui se passa

278 **MERCURE**

dans cette Assemblée; je re-  
mets aussi jusque là la situation  
des affaires de l'Europe pen-  
dant ce mois, & le suivant.  
Je suis, madame, Vôtre très  
&c.

*A Paris, ce 30. Juin 1699.*

222525525:25252555

# T A B L E.

**P**

*Relude.*

*Discours prononcé par M<sup>r</sup> de  
Noyon à l'Academie François-  
se.* 3

*Ode qui a remporté le Prix de l'A-  
cademie des Jeux Floraux,* 9

*Traité de Peinture.* 10

*Mort.* 47

*Nouvelle proposition sur la cause  
du Tonnerre.* 49

*Vers sur la naissance de M<sup>r</sup> le  
Prince de Piémont.* 58

*Nouvelle Dissertation sur le Pur-*

# TABLE.

<i>gatoire.</i>	63
<i>Apollon sur la creation des nouvel-</i> <i>les Muses.</i>	101
<i>Ouvrage utile aux amateurs de</i> <i>leur santé.</i>	110
<i>Addition à la Dissertation sur le</i> <i>Purgatoire.</i>	170
<i>Charge d'Aumonier du Roy don-</i> <i>née par Sa Majesté.</i>	178
<i>Arrests, Edits, &amp; Declarations.</i>	180
<i>Remarques sur l'Histoire de Char-</i> <i>les quinz.</i>	184
<i>Les heureux Bergers.</i>	193
<i>Mors.</i>	199
<i>Academie Royale d'Architecture,</i> <i>&amp; ce qui s'y est passé.</i>	202

# T A B L E.

<i>Profession.</i>	205
<i>Suite du Journal concernant l'Am- bassadeur de Maroc.</i>	208
<i>Mort qui peut servir d'Histoire.</i>	227
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	233
<i>Serment de fidelité presté entre les mains de S. M.</i>	235
<i>Morts.</i>	237
<i>Le Parfumeur Royal.</i>	241
<i>Modes nouvelles.</i>	244
<i>Madrigal</i>	251
<i>Dissertation sur Sainte Marie Madeleine.</i>	234
<i>Nouveau Voyage d'Italie.</i>	260
<i>Traité de l'Origine &amp; du progrès du Café.</i>	262
<i>Juin 1699.</i>	Aa

# T A B L E.

<i>Départ de M. Ferriol pour Constantinople.</i>	273
<i>Enigmes.</i>	274
<i>Reception de M<sup>r</sup> de Valincourt à l'Academie Française.</i>	277

---

*Avis pour placer les Figures.*

L'Air qui commence par ,  
*Fuyez de nous* , doit regarder la page 191.

L'Air , qui commence par ,  
*C'est un bonheur* , doit regarder la page 233.









